Val-et-Châtillon

bulletin municipal d'informations 2012

ensemble

Osons encore rêver,
espérer,
construire,
reconstruire,
entreprendre...
En 2013
et ainsi nous vivrons !

Josiane Tallotte, maire

La municipalité vous informe

Réduction de l'éclairage public 3
Les arbres de la route départementale....3
État civil 4
Anniversaires de mariage....6
Concours des maisons fleuries....7
Les décisions du conseil municipal....10
Principaux travaux d'investissement....14
Travaux réalisés par le service technique....15
Le Correspondant Défense de la Commune....16
Recensement citoyen....17
Pièces administratives délivrées en mairie....17
Réforme de l'urbanisme 18
Hommage à tous les acteurs caritatifs....19
Seniors en vacances....19
Résultats des élections 20
Plan départemental des itinéraires de promenades 20

Retour sur les manifestations de 2012

Le goûter des Anciens....22
Concert de la chorale « Musique à l'Oreille »....23
L'amour, un fort volume....24
Le 90ème anniversaire du Monument aux Morts 25

Ecole et associations : la vie du village

Ecole Gratien Lorrain....30
Club Vosgien de la Vezouze....34
Association des Parents d'Élèves....36
Maison Pour Tous....38
Mémoires du Textile....40
Familles Rurales....41
Les Amis d'Alfred RENAUDIN....42
Les Gars du Val Cross 45
JS VAL....45
Machet Energie Nouvelle....46
Association Communale de Chasse Agréée....48
AMC 48
Conjoints survivants veufs et veuves....48
Restaurants du Cœur....49
Vie paroissiale....49
ADMR....50
FRS....50

Histoire, souvenirs et hommages

Le souvenir français : qui est Xavier Niessen ? 51
Photographies anciennes inédites....52
De la 1ère Guerre au Monument aux Morts....58
Adieu à Fernand MASSON (1927-2012)....62
André MARCELET....63
L'abbé René JEANSON (1920-2007)....63

Culture : à lire ou écouter

Un groupe à découvrir : Ladylike Dragons 64
Idées lecture....66
Connaissez-vous votre médiathèque ?....67

Les 14 et 15 septembre 2013 aura lieu la 30ème édition des **Journées du Patrimoine** et la 2ème édition pour notre Commune. Le thème retenu est le Patrimoine Religieux de Val-et-Châtillon. D'ores et déjà, nous recherchons des photographies et des documents sur le sujet : reposoirs, communions, processions, visites des évêques, prêtres, … Apportez-les en mairie et nous les scannerons pour vous les restituer le plus rapidement possible.

Une réunion de préparation aura lieu début 2013 pour peaufiner cet événement.

Mairie

Adresse :
40 Grande rue
54480 Val-et-Châtillon
Téléphone :
09.71.26.36.98
Fax :
03.83.42.59.59
Site internet :
val-et-chatillon.com
Email :
mairie@val-et-chatillon.com

Jours et heures d'ouverture	
Lundi	13h30 à 14h30
Mardi	11h à 12h
Jeudi	11h à 12h
Vendredi	11h à 12h et 13h30 à 16h30
Le maire reçoit uniquement sur rendez-vous.	

Agence postale

- Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h à 11h
- Jeudi : de 13h30 à 16h30
- Fermé le mercredi

Impression : *Groupe CAR Impression Numérique* de Strasbourg

Réduction de l'éclairage public

→ *En date du 16 novembre 2012, le conseil municipal a adopté le principe d'une coupure de l'éclairage public de* ***minuit à 5 heures de matin****. L'arrêté du maire prévoit une mise en application dès le mois de janvier 2013.*

Le conseil s'est penché sur l'éclairage public de notre village suite à deux remarques :

- L'une financière car de 4454 € en 2011, la facture EDF est arrivée à 6595 € pour l'année 2012 (augmentation du prix de l'énergie et des taxes associées).
- L'autre étant la demande d'un habitant pour supprimer l'éclairage près de sa maison afin de limiter le gaspillage d'énergie et la pollution lumineuse.

Après des recherches sur les communes ayant déjà essayé la réduction du temps d'éclairage nocturne, on a pu constater :

1. une économie de 30 % sur les factures d'électricité (ce qui représenterait presque 2000 € pour l'année 2012),
2. une vie plus longue des néons, donc une réduction des coûts d'entretien (pour nous plus de 2400 € par an).

L'installation des 5 horloges pour commander la réduction coûtera 1181 € TTC. L'investissement sera donc rentabilisé dès la première année d'utilisation.

La zone artisanale est sur un autre circuit mais sera aussi concernée par la coupure.

Les horaires permettront à nos concitoyens de continuer leurs occupations jusqu'à minuit sans problème s'ils sont à pied et de partir au travail dès 5 heures du matin en toute sécurité. Nous savons que les emplois en maison de retraite ou autres services de la région commencent tôt.

De plus, la loi Grenelle 1 du 3 août 2009 dit que « *les émissions de lumière artificielle de nature à présenter ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation* ».

Alors, oui, retrouvons notre vision nocturne céleste, protégeons les écosystèmes, ne perturbons plus les cycles de reproduction, les migrations et surtout notre santé. Ne gaspillons plus l'énergie et tant mieux si notre budget y gagne !..

Dès janvier 2013, donc commandons ce nouveau rythme à nos 105 lampadaires et au prochain bulletin nous évaluerons la situation.

Merci d'avance de votre compréhension !

Josiane Tallotte, maire.

→ En quelques chiffres

Coût EDF de l'éclairage public :

- *2010 : 4187 € TTC*
- *2011 : 4454 € TTC*
- *2012 : 6595 € TTC*

Économies attendues sur la facture EDF pour une coupure de 5 heures par nuit : 30 %

Coût de l'investissement pour permettre la coupure : 1181 € TTC

Coût actuel de l'entretien : environ 2400 € TTC par an

Nombre de lampadaires : 105

Les arbres de la route départementale

Val-et-Châtillon est traversé par une route départementale qui est gérée par le Conseil général. Les arbres bordant la route sur notre commune en dehors de l'agglomération dépendent uniquement de la gestion départementale (territoire de Lunéville).

Les Conseillers généraux ne sont consultés que sur les « alignements remarquables » d'arbres. Ici, ce n'est pas le cas.

Les 31 arbres concernés par une coupe laisseront la place à une voie piétonnière mettant les nombreux marcheurs en sécurité.

Le côté de la route vers la rivière nécessite la garde des arbres (des glissières ne peuvent guère être placées si près de la route).

Le Conseil municipal est responsable des arbres après le panneau du village. Un vote unanime a décidé de garder les arbres qui structurent l'entrée de l'agglomération et marquent bien le virage de l'ancien dépôt d'ordures.

Comme tout arbre coupé est remplacé ailleurs, le conseil consulté a proposé de planter quelques beaux arbres dans les parcs communaux.

Comme tous les renards, nous aimons notre patrimoine arboré mais il faut harmoniser tous les points de vue.

Josiane Tallotte, maire.

État civil

Naissances

- Maxime BIGEREL
  né le 8 mars 2012
- *Tatiana CARPENTIER-MARCHAL*
  née le 30 juillet 2012

Nos félicitations aux heureux parents et leur famille !

Mariages

- Sébastien CHAILLOU et Cindy JACQUEMIN
  Mariés le 26 mai 2012
- *Mickaël CONOT et Elsa PERRIN*
  Mariés le 18 août 2012
- Didier NOIROT et Josette GUNTHER
  Mariés le 8 décembre 2012

Mickaël CONOT et Elsa PERRIN

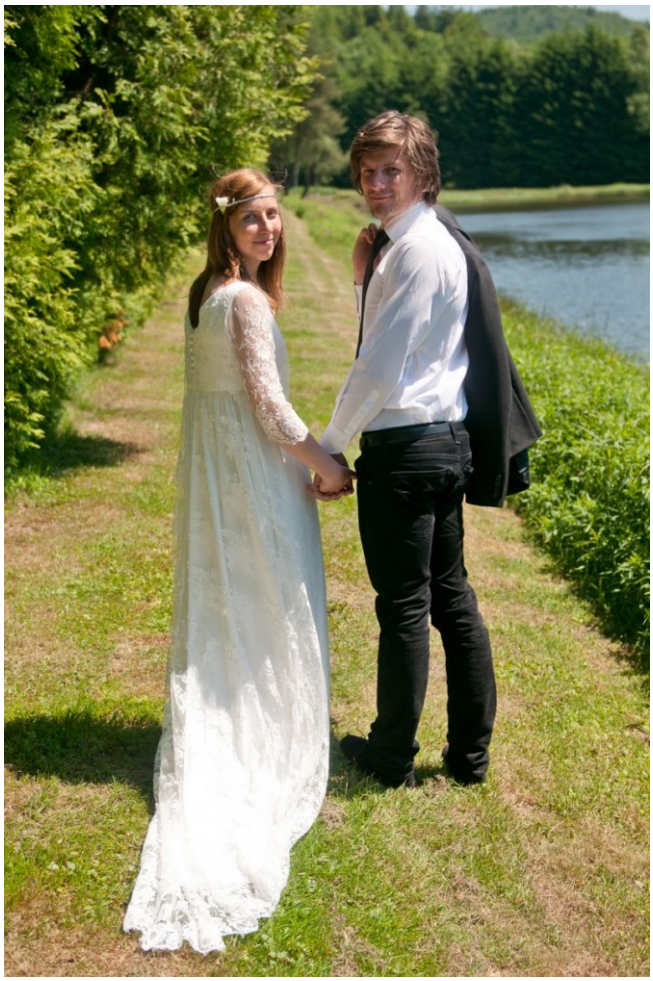

Cindy JACQUEMIN et Sébastien CHAILLOU

Nos félicitations aux nouveaux mariés !

Doyen et doyenne

- Monsieur Hugues MONGEL, né le 4 juillet 1926.
- Madame Simone CHOPINEZ, née BONTEMS le 18 octobre 1918.

Tous nos vœux de longévité !

Décès

Nos condoléances aux familles des défunts.

- Monsieur Albert-Victor LAMBOUR, né le 9 décembre 1926 à Val-et-Châtillon, décédé le 11 décembre 2011 à Nancy.
- Monsieur Lionel CUNAT, né le 6 avril 1958 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 30 mars 2012 à Val-et-Châtillon.
- Monsieur Christian ARSON, né en 1948 à Paris (75), décédé le 8 avril 2012 à Val-et-Châtillon.
- Madame Christiane MARCHAL, née MARCHAL le 24 février 1934 à Nancy, décédée le 20 juillet 2012 à Cirey-sur-Vezouze.
- Monsieur Jean-Paul BENADOUDA, né le 13 septembre 1949 à Lunéville, décédé le 2 novembre 2012 à Lunéville.
- Madame Gisèle Joséphine DUVAL, née HENRY le 9 octobre 1924 à Lafrimbolle (57), décédée le 9 novembre 2012 à Val-et-Châtillon.
- Madame Monique LUCHS, née IBER le 22 janvier 1948 à Belfort, décédée le 17 novembre 2012 à Sarrebourg.
- Monsieur Anatole CHAPITEAU, né le 16 mars 1967 à Paris 12ème, décédé le 21 novembre 2012 à Nancy.

Hommage à Lionel CUNAT

En 2008, Lionel a été sollicité pour former une liste de conseillers réunis autour d'un projet pour le Val et ses Habitants.

Bien que très discret, il a répondu positivement et a été élu en mars 2008 au Conseil municipal.

Sans en tirer gloire, il fauchait les bas-côtés des chemins ruraux de son quartier, quartier qu'il surveillait afin d'essayer d'améliorer au maximum les conditions de vie de ses voisins.

Brusquement arraché aux siens, son enterrement a réuni une énorme foule d'amis ou connaissances.

Ami des plaisirs simples, il en aurait été ravi.

J.T.

Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

- Monsieur André BERNARD, né le 29 mars 1938 à Val-et-Châtillon, décédé le 1er décembre 2011.
- Monsieur Gabriel Pierre GERARD, né à Val-et-Châtillon le 13 mars 1924, décédé le 7 janvier 2012 à Nancy (54).
- Monsieur Pierre VASSEUR, né le 15 mars 1942 à Val-et-Châtillon, décédé le 11 février 2012 à Vandoeuvre-les-Nancy.
- Madame Colette Louise Joséphine FERRY, née le 21 février 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 21 février 2012 à Vic-la-Gardiole (34).
- Madame Geneviève FELTRAUER, née le 25 avril 1926 à Val-et-Châtillon, décédée le 30 mai 2012 à Saales (67).
- Monsieur Daniel VASSEUR, né le 26 janvier 1950 à Cirey-sur-Vezouze, décédé le 15 mai 2012 à Remiremont (88).
- Madame Lucienne Juliette STÉCLY, née le 13 juin 1922 à Val-et-Châtillon, décédée le 18 juin 2012 à Golbey (88).
- Monsieur Fernand MASSON, né le 16 juin 1927 à Val-et-Châtillon, décédé le 3 juillet 2012 à Baccarat.
- Madame Léa MELLINGER, née BARIL en 1922 à Val-et-Châtillon, décédée le 17 juillet 2012 à Blâmont.
- Madame Paulette GUÉNAIRE, née le 31 août 1927 à Val-et-Châtillon, décédée le 25 juillet 2012 à Epinal (88).
- Madame Marcelle THOMAS, née DUCHÊNE le 20 juillet 1918 et décédée le 10 août 2012 à Saint-Dié (88). Elle était la cousine et aide au prêtre de l'abbé SENGER (1920-2009).
- Madame Marie-Thérèse PETIT, née KUBLER le 22 août 1927 à Nancy, décédée le 17 septembre 2012 à Saint-Quirin (57).
- Madame Rolande WETTA, née JACQUOT le 29 décembre 1935 à Val-et-Châtillon, décédée le 3 octobre 2012 à Niderviller (57).
- Monsieur Louis ROMAIN, né le 31 mars 1934 à Val-et-Châtillon, décédée le 4 octobre 2012 à Sarrebourg-Hoff (57).
- Monsieur l'abbé Paul PFISTER, né à Santhonay en 1930, décédé le 5 octobre 2012. Ayant desservi la paroisse de Val-et-Châtillon, comme curé de Cirey-sur-Vezouze, de 1999 à 2005.
- Monsieur Gustave NÉGELÉ, né à Val-et-Châtillon le 5 octobre 1925, décédé le 25 octobre 2012 à Antibes (06).

Anniversaires de mariage

Noces de diamant

Casimir CHOWANSKI et Irène MAILLIER
Mariés le 26 avril 1952 à Val-et-Châtillon

Noces d'or

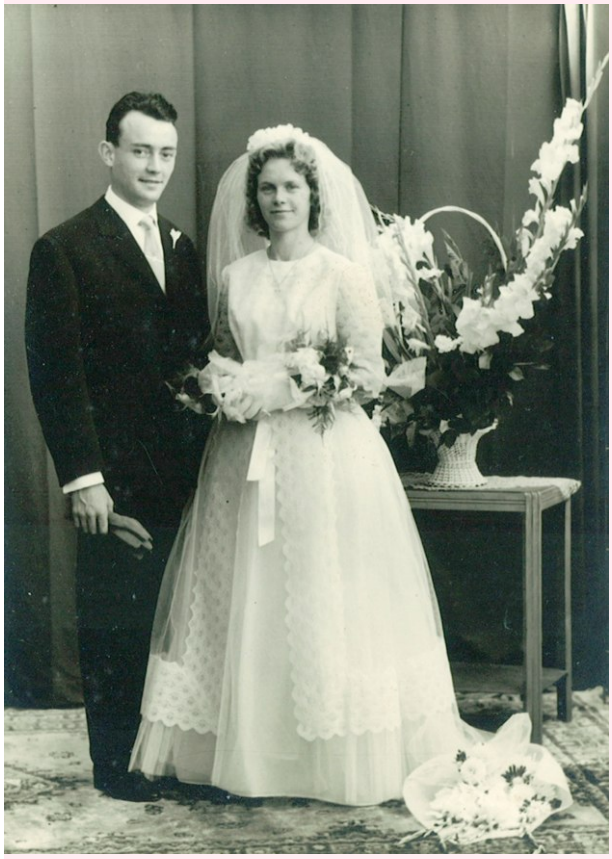

Yvon THOMAS et Monique VOIGNIER
Mariés le 18 août 1962 à Val-et-Châtillon

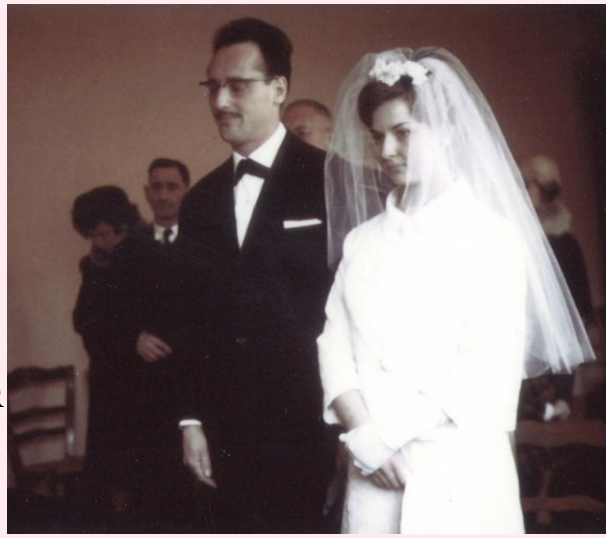

Philippe ANDRÉ et Marie-Thérèse MESSMER
Mariés le 3 décembre 1962 à Val-et-Châtillon

Alexandre LAUDO et Ginette LAUVERJAT, mariés en 1962 à Maraussan (34)

Concours des maisons fleuries

Certains conseillers ont demandé à remettre à l'honneur le concours de fleurissement de notre village.

Une commission composée de mesdames EHRLE, SCHMITT, NEVEU et messieurs ULM et BENA a établi le règlement, les différentes catégories à visiter, soit : maisons avec jardin visible depuis la rue et maison sans jardin.

Tous les habitants ont été prévenus de la visite du jury par un tract spécial.

Jean ULM, responsable de la commission étant hospitalisé lors de la visite, madame TALLOTTE a conduit les jurés armés de leur liste de critères et des appareils photo le lundi 30 juillet dans toutes les rues afin de vérifier chaque maison.

L'avantage de la photographie est de pouvoir comparer la réalité et les souvenirs...

Malgré le temps souvent pluvieux, l'enthousiasme débordant de la petite équipe a permis d'établir une liste de nominés.

Le mardi fut l'occasion de vérifier certains points et de finaliser le choix.

Ainsi furent choisis :

- avec jardin :
  1) familles Ramella/Duhaut
  2) M et Mme Fortin
- sans jardin :
  1) M. Piot
  2) famille Chebeaux

Premiers prix : avec jardin (ci-dessus) sans jardin (dessous)

Lors du conseil municipal du 7 septembre, les gagnants ont reçu un diplôme original avec en fond leur maison primée et leur prix (50 € pour les premières places et 25 € pour les secondes).

Nous avons réuni les jurés pour les remercier et les gagnants pour un apéritif arrosant ces belles victoires lors du marché de Saint-Nicolas à Val-et-Châtillon.

Seconds prix : sans jardin (à gauche) et avec (à droite)

Peut-être que ce début prometteur permettra de participer ultérieurement au concours départemental... La conseillère générale du canton de Cirey, déléguée au fleurissement de la Meurthe-et-Moselle, verrait d'un œil très favorable le bataillon cantonal s'étoffer : en effet, Bertrambois, Cirey, Parux et Tanconville accueilleraient volontiers les trois autres communes.

Un prix spécial doté d'un livre spécial Terroir a été remis par la conseillère générale à monsieur GRANDIDIER pour son implication de longue date dans l'animation de son quartier.

Ce prix « ensemble éclaté » récompense l'harmonie d'un quartier, l'utilisation d'une plante et d'un coloris pour certains endroits et au contraire, dans le petit parc accessible à tous, la diversité des fleurs et des coloris. Sans oublier la propreté environnementale, le désherbage à la main, la convivialité et l'entretien du patrimoine individuel ou collectif.

Josiane Tallotte, maire.

Sources d'inspiration...

Voici quelques extraits photographiques de cette année qui vous aideront pour l'an prochain. En effet, nous envisageons des prix spéciaux (la commission choisira) car vos réalisations offrent de belles émotions en révélant des possibilités incroyables avec peu de dépenses au départ. Ainsi chacun pourra se sentir concerné !

Entre route et cité, des talus embaumés...

Le devant peut être garni

Cultures en terrasses

Légumes et fleurs qui jacassent.

De beaux mollets en préparation !...

Une magnifique bignogne

Un seul élément pour garnir la façade.

Petites fenêtres pour liliputiens...

avec volets et créations « maison »
pour les prochaines plantations.

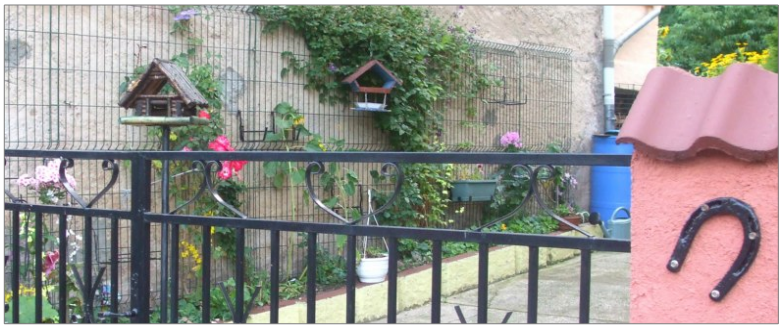

Puits, caisses/bacs et nichoirs
parmi les plantes grimpantes.

Ou comment garnir un mur aveugle

Barricade fleurie

Quand simplicité rime avec beauté.

Résumé des décisions du conseil municipal

Avertissement : seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale.
Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune.

27 janvier 2012

Le conseil municipal

- fixe ainsi le programme de travaux sylvicoles pour lesquels une consultation est lancée avec assistance technique de l'ONF :
  - dégagement de plantation ou semis artificiel des parcelles suivantes : 1, 2, 4, 5, 29, 30, 27, 37. Report de celui des parcelles 7 à 10, 12, 18, 31 à 35.
  - nettoiement de régénération des parcelles 12 et 13. Parmi les autres parcelles proposées (6, 9, 19, 20, 21, 22, 25), seuls les endroits les plus urgents sont à inclure dans le programme.
  - Report du dégagement de la parcelle 39.
- décide de confier à l'ONF l'entretien du parcellaire pour la moitié des parcelles proposées.
- Attribue aux agents du service technique une indemnité d'administration et de technicité qui sera versée annuellement (coef. 1 du montant de référence).
- attribue à l'adjoint administratif chargé des missions d'ACMO une indemnité d'administration et de technicité (coef. 0,646 du montant de référence).
- décide que tous les contrats de bail dépourvus d'une clause de révision doivent être modifiés par un avenant afin d'inclure une révision annuelle des loyers.
- rejette la demande de subvention exceptionnelle pour l'achat de jeux éducatifs supplémentaires à destination de la classe des maternelles.
- Approuve la location du logement du bâtiment de l'agence postale pour un loyer mensuel de 448,54 €.
- accorde le droit de chasse dans l'ensemble de la forêt communale (313h43a) à l'ACCA de Val-et-Châtillon du 1er avril 2012 au 31 mars 2024 pour un prix annuel de location de 5879,31 €.
- réclame des dommages-intérêts relativement au délit survenu en forêt communale de Val-et-Châtillon , parcelle 7, le 14 octobre 2011 (préjudice estimée à 650 € par l'ONF).

2 mars 2012

Le conseil municipal

- autorise le maire à liquider et mandater des dépenses d'investissement de l'année 2012 avant le vote du budget primitif dans la limite suivante : 10 000 euros au chapitre 21.
- approuve la mise à disposition de la communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze d'une partie de la parcelle AC 456 pour l'aménagement d'une aire d'accueil de camping-cars.
- approuve les comptes de gestion des budgets de la commune et du service des eaux.
- hors de la présence de madame le maire, approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2011 des budgets de la commune et du service des eaux :

CA 2011 budget principal		Dépenses	Recettes	Solde
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	442 560,07 €	441 171,59 €	-1 388,48 €
	Investissement	190 791,91 €	216 326,13 €	25 534,22 €
Reports de l'exercice 2010	Fonctionnement	0,00 €	4 671,77 €	
	Investissement	32 644,51 €	0,00 €	
Résultat cumulé	Fonctionnement	442 560,07 €	445 843,36 €	3 283,29 €
	Investissement	223 436,42 €	216 326,13 €	-7 110,29 €
	TOTAL	665 996,49 €	662 169,49 €	-3 827,00 €

CA 2011 budget EAU/ASSAIN.		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalisation de l'exercice	Exploitation	72 751,66 €	72 412,52 €	-339,14 €
	Investissement	18 834,96 €	70 384,82 €	51 549,86 €
Reports de l'exercice 2010	Exploitation	0,00 €	86 948,33 €	
	Investissement	50 037,62 €	0,00 €	
Résultat cumulé	Exploitation	72 751,66 €	159 360,85 €	86 609,19 €
	Investissement	68 872,58 €	70 384,82 €	1 512,24 €
	TOTAL	141 624,24 €	229 745,67 €	88 121,43 €

- décide que les résultats suivants seront affectés au budget eau/assainissement 2012 : 1 512,24 € au 001R et 86 609,21 € au 002R.
- accepte l'indemnisation par les assurances SMACL d'un montant de 859,34 € relatif au bris de la vitre gauche et à la casse du rétroviseur gauche du tracteur.
- résilie le bail de location des salles de l'immeuble sis 45 Grande rue (anciennes écoles).
- accepte de donner au Club Vosgien les bouleaux coupés dans les plantations afin d'en faire du bois de chauffage pour le refuge de la Boulaie.

13 avril 2012

- Une subvention de 150 € est accordée à l'école Gratien LORRAIN pour des sorties au château de Lunéville et à la forteresse de Châtel-sur-Moselle. La commune paiera également les entrées en cas de visite du Musée du Textile.
- Le contrat de l'adjoint administratif chargé des fonctions de secrétaire de mairie est renouvelé pour 3 ans.
- Inchangés en 2011, les taux des contributions directes sont cette année augmentés de 3 % :

	Taux 2012
Taxe d'Habitation	14,39 %
Taxe Foncier Bâti	8,57 %
Taxe Foncier Non Bâti	34,23 %
Cotisation Foncière des Entreprises	17,44 %

- Les conseillers approuvent les budgets primitifs de la commune :

BP 2012 Commune	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés	412 234,00 €	412 234,00 €
Reports en fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Total section fonctionnement	412 234,00 €	412 234,00 €
Crédits d'investissement votés	155 357,96 €	162 468,25 €
Reports en investissement	7 110,29 €	0,00 €
Total section investissement	162 468,25 €	162 468,25 €
Total du budget	574 702,25 €	574 702,25 €

du service des eaux :

BP 2012 service des eaux	Dépenses	Recettes
Crédits d'exploitation votés	122 210,11 €	64 570,00 €
Reports en exploitation	0,00 €	86 609,21 €
Total section d'exploitation	122 210,11 €	151 179,21 €
Crédits d'investissement votés	43 311,22 €	41 798,98 €
Reports en investissement	0,00 €	1 512,24 €
Total section investissement	43 311,22 €	43 311,22 €
Total du budget	165 521,33 €	194 490,43 €

- Les subventions suivantes sont accordées aux associations ayant déposé une demande :

ADMR	150,00 €
Restos du cœur	200,00 €
Conjoints survivants	75,00 €
Club Vosgien	475,00 €
Le TREFLE (animation 3H Santé)	75,00 €
AMC	250 €
AFM	0
AFP	0
Distraction des malades (Lunéville)	0

- Le tableau corrigé des voies communales est approuvé : il porte la longueur totale à 8540 mètres. Le chemin de Châtillon à Cirey est déclassé du domaine public alors que le parking de l'agence postale et le chemin de Nitra y sont intégrés.
- Une commission est chargée d'organiser un concours communal des maisons fleuries.
- Monsieur Becker est nommé délégué suppléant auprès du Pays du Badonviller.
- L'indemnisation par les assurances SMACL de 1288,11 € suite à dégât des eaux survenu dans l'immeuble sis 40b Grande rue est approuvée.
- Les 4 à 5 stères de bois provenant des coupes du tilleul de l'église et de peupliers du parc sont donnés au Club Vosgien de la Vezouze.

11 mai 2012

Le conseil municipal :

- admet en non-valeur 2 pièces pour un montant de 400 € (budget eau).
- approuve la convention d'occupation précaire de trois salles de l'immeuble des anciennes pour un loyer mensuel de 200 euros établie entre la commune et la société MEEA.
- approuve l'offre du fournisseur VITOGAZ pour l'approvisionnement en propane de la mairie et de la salle des fêtes.
- fixe trois prix de vente suivant l'état des bancs d'église : 200 €, 150 €, 100€. Fixe le prix des anciens casques de pompier à 50 €.
- approuve le règlement du concours « maisons fleuries » 2012 et fixe le montant des récompenses à 50 € pour les premiers de chaque catégorie et 25 € pour les seconds.
- accorde une subvention de 550 € aux Gars du Val Cross et 150 € à la fanfare de Walscheid.

22 juin 2012

Le conseil municipal

- approuve la décision modificative suivante du budget eau : + 500 € au D701249 et D706129 d'une part, +1000€ au D6811 d'autre part.
- approuve le rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable.
- ne s'oppose pas au projet d'agrandissement du GAEC de Barbezieux.

27 juillet 2012

Le conseil municipal

- approuve la décision modificative suivante du budget principal : -196,2 € au d6232, - 1070,42 € au D2183 ; +196,2 € au d6111, +1070,42 € au D2051.
- approuve à l'unanimité l'avenant au règlement du concours des maisons fleuries que les membres du Jury puissent concourir dans une autre catégorie que celle où ils sont juges.
- autorise les associations *Machet Energie Nouvelle* et *Passeurs du Savoir* à construire gracieusement un abri au bord de l'étang de Val-et-Châtillon, sous réserve de l'accord des services de la préfecture, et accepte d'acheter le bois nécessaire à la construction.

7 septembre 2012

Le conseil municipal

- prend acte de la démission de Jean Ulm.
- désigne à l'unanimité Olivier Béna en tant que correspondant défense de la commune.
- sollicite une subvention au titre de la DCI 2013 pour la réfection d'un mur de soutènement de la rue Beau Soleil pour un montant de 4664 € HT suivant le devis, ainsi que pour rénovation et mise en conformité du paratonnerre de l'église : coût HT de 6882 € suivant devis. Modifie le montant du projet d'investissement de réfection du pont de Morval : 21069 € HT suivant le devis de l'entreprise NITTING au lieu de 64670 € HT précédemment.
- accorde une subvention de fonctionnement de 1000 euros à l'association Maison Pour Tous de Val-et-Châtillon.
- décide d'augmenter de 10 % le montant des avances sur charges locatives des logements du groupe scolaire à compter du 1er janvier 2013.

11 octobre 2012

Le conseil municipal

- refuse la fusion des communautés de communes Pays de la Haute-Vezouze et du Badonvillois (CCB) au 31 décembre 2013. Il s'inquiète en effet de la situation financière de la CCB, considère que les habitants de Val-et-Châtillon ne devraient pas payer des services dont ils ne bénéficieront pas et regrette qu'une fusion ne permettre pas au canton d'accéder à la zone de revitalisation rurale comme l'est actuellement le Badonvillois. Il acceptera toutefois de revoir sa position en cas d'évolution positive de la fiscalité de la CCB et d'une volonté bien plus nette de partager un futur commun.
- choisit la vente groupée pour les lots des parcelles forestières 20, 21, 23 et 25.
- destine les parcelles 4 et 8 à la cession de bois de chauffage. Le prix du stère est fixé à 12 € TTC et la date limite d'inscription au 30 novembre 2012.
- approuve le rapport relatif au prix et à la qualité du service d'assainissement collectif.
- accepte de louer temporairement une salle des anciennes écoles pour un loyer mensuel de 20 €.
- approuve les demandes d'entrée et de sortie du SDAA 54 au 1er janvier 2013.

16 novembre 2012

Le conseil municipal

- admet en non valeur une pièce de 81,60 € TTC.
- émet un avis favorable sur l'ensemble du tracé du plan département des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et un avis favorable conforme concernant l'inscription de cinq tronçons du chemin rural d'Allemagne (la partie la plus éloignée, section C2, ne sera toutefois pas entretenue).
- approuve la convention de passage détaillant les chemins privés de la commune concernés par le PDIPR.
- sollicite du Conseil général la dotation de solidarité 2012 pour les travaux électriques de la salle des fêtes d'un montant de 3138 € HT.
- adopte le principe de couper l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin pour des raisons financières et écologiques.
- autorise le maire à procéder au bornage de la limite entre la parcelle AE 184 de la commune et la parcelle A 77 du territoire de Petitmont appartenant à un particulier. Les frais de géomètre seront intégralement supportés par la commune.
- fixe à 13500 € le montant du remboursement que doit effectuer le service des eaux au budget communal pour la mise à disposition du personnel au titre de l'année 2012.
- approuve la décision modificative suivante afin de procéder à une rectification d'imputation : augmentation de crédits aux D1312 et R1322 de 50805,82 €.
- accepte l'avenant à la convention d'adhésion prévention et santé au travail qui permet de prendre en compte les nouvelles modalités d'intervention du pôle prévention du centre de gestion.

Principales questions diverses :

- les enseignants ont assuré que les deux grandes classes participeront à la cérémonie du 8 mai 2013.
- les services du Conseil général feront couper les 31 arbres du côté droit de la route départementale entre Val et Cirey avant la fin de l'année.
- le conseil donne un avis de principe favorable à la vente de la parcelle B426 à l'association Croc blanc mais fixera le prix lors d'une prochaine séance.
- le marché de la Saint-Nicolas de la MPT aura lieu le 1er décembre, le Noël des enfants le 21 décembre et le concours de « Jeunes Filles de France » le 15 décembre.

7 décembre 2012

Ordre du jour :

- Prix du bulletin municipal 2012
- Vente de la parcelle communale B 426
- Nouvelles conditions de vente des anciennes écoles
- Tarifs du service eau et assainissement
- Transfert de la compétence du service de capture d'animaux errants
- Destination des coupes forestières au titre de l'année 2013
- Décision modificative
- Informations et questions diverses

Les élus municipaux

– M. Olivier BECHE
– M. Alfred BECKER - Adjoint
– M. Olivier BENA - Correspondant défense
– M. Christian BERNARD - Adjoint
– M. Jean-François COSTER - Adjoint
– Mme Josiane EHRLÉ
– Mme Marie-Thérèse GERARD
– M. Pierre MILLION
– Mme Brigitte ROLAND
– Mme Marie-Josèphe SCHMITT
– Mme Josiane TALLOTTE - Maire

Les Commissions municipales

Madame le maire préside toutes les commissions.

➢ FINANCES

Messieurs COSTER Jean-François, MILLION Pierre, BERNARD Christian, Madame SCHMITT Marie-Josèphe.

➢ ECOLES et AFFAIRES SCOLAIRES

Mesdames GERARD Marie-Thérèse, SCHMITT Marie-Josèphe, ROLAND Brigitte, Messieurs BENA Olivier, BERNARD Christian.

➢ TRAVAUX ET DES CHEMINS

Messieurs COSTER Jean-François, BECKER Alfred, BECHE Olivier, BERNARD Christian.

➢ FORET

Messieurs BERNARD Christian, COSTER Jean-François, BECKER Alfred, BECHE Olivier et Madame GERARD Marie-Thérèse.

➢ CADRE DE VIE

Mesdames EHRLE Josiane, SCHMITT Marie-Josèphe, ROLAND Brigitte, Messieurs BECKER Alfred, MILLION Pierre, BECHE Olivier, BENA Olivier.

➢ JEUNESSE ET SPORTS

Messieurs BERNARD Christian, BECHE Olivier, BENA Olivier, Mesdames SCHMITT Marie-Josèphe, ROLAND Brigitte.

Principaux travaux d'investissement
réalisés cette année ou en cours

Remplacement des bandeaux de toiture du groupe scolaire par la SARL Henri Claude.

Coût 2 758 € TTC

Dégagement de plantations par Alsace Forêt

Coût : 8 768,23 € HT (et 2 525 € HT d'assistance de l'ONF) pour 35,17 ha.

(financés en partie par les aides nationales et européennes)

Mise en conformité électrique de la salle des fêtes par la *sarl* Raymond RECEVEUR.

Coût : 3 753 € TTC

(financés en partie par le Conseil général)

Réfection d'un mur de soutènement rue Beau Soleil par Nitting S.A.R.L.

Coût : 5 578 € TTC

(financés en partie par le Conseil général)

Réfection du pont de Morval par Nitting S.A.R.L En cours (travaux commandés).

Coût : 25 198,94 € TTC

(financés en partie par le Conseil général et l'Etat via la réserve du sénateur Reiner)

Réfection de toitures et façades du musée

Subventions demandées. Réalisation en 2013.

Coût estimé suivant devis: 22 042 € HT
(avec aide du Conseil général, de l'Etat et *une demande de réserve parlementaire)*

Mise en conformité du paratonnerre de l'église. Coût estimé suivant devis : 8230 € TTC (avec aide du conseil général et de l'Etat). *Subventions demandées et réalisation prévue en 2013.*

Service eau/assainissement (investissement uniquement) :

Pose de coffrets compteurs, vannes et remplacement de conduites pour 13 467 € HT ; remplacement de tuyaux d'assainissement avec dalle de répartition pour 4 413 € HT. Réfection d'un captage d'eau pour 2 420 € HT.

A quoi s'ajoutent de nombreux autres travaux d'entretien et réparations diverses (fonctionnement).

Travaux réalisés par le service technique

Les employés communaux assurent beaucoup de travaux qui ne nécessitent pas impérativement une entreprise, ce qui leur demande d'être polyvalents !

Outre les problèmes des conduites d'eau, le nettoyages des bords de routes communales : coupe de rejets, routes envahies par l'herbe, réfection de caniveaux, nettoyage... il y a les tâches plus ponctuelles : doublure de certaines parties de la cabane de l'étang, construction d'un garde corps grillagé pour le pont de la rue de Petitmont, isoloir d'élection, réfection de mur, etc.

La tonte des 10 km des bords de route, d'une partie du parc, du cimetière, du terrain de foot et de nombreux petits espaces communaux en pente, en terrasses, le déneigement, le désherbage, l'arrosage des jardinières et des massifs, la taille des haies...

N'oubliez pas : les usoirs sont de votre ressort et cela facilitera la tâche lors du nettoyage des caniveaux.

Certains arbres ont dû être coupés (sécurité ou état sanitaire). Vous aurez repéré la propreté du cimetière. Petit regret : les allées n'ont pu être refaites cette année (programmation trop onéreuse).

Et bien d'autres plus ou moins petites choses de fonctionnement dans notre vie quotidienne et dans l'entretien des bâtiments communaux leur sont dues, comme l'école qui reçoit toutes les semaines leur visite.

Merci de ce travail assidu et, ce qui ne gâche rien, dans la bonne humeur !..

J. T.

Le Correspondant Défense de la Commune – qu'est-ce que c'est ?

Créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Un réseau de défense renforcé sur le territoire national :

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

À l'occasion du renouvellement des conseils municipaux, en 2001, le ministre de la Défense a souhaité que ce réseau, étendu à l'ensemble des communes en France, soit maintenu et renforcé.

Un nouvel élan est donné à la mission d'information et d'animation des délégués militaires départementaux (DMD), qui sont les points uniques de contact des correspondants défense au niveau local.

Pour accompagner cette nouvelle dynamique, l'instruction relative aux correspondants défense a été réactualisée. Elle réaffirme et clarifie les missions des correspondants défense ainsi que le rôle de chacun des acteurs du dispositif.

Les documents régulièrement mis à jour sont téléchargeables en ligne. Des informations sont également adressées par mail aux correspondants défense et aux délégués militaires départementaux.

Sa mission d'interface au service du lien armée-nation :

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Les correspondants de défense doivent pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense.

Nos concitoyens expriment des attentes en matière d'information sur les opérations conduites par les forces, les armées françaises sur le territoire national et à l'étranger, l'effort de défense de la France (impact économique, social et technologique de la défense), ou encore les modalités d'accès aux emplois civils et militaires de la défense.

Les correspondants défense agissent en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen.

Ils doivent pouvoir expliquer l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la défense, le volontariat et la réserve militaire constituant des activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la défense.

Les correspondants défense ont un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. L'enseignement de défense, première étape du parcours citoyen, est étroitement lié à l'histoire de notre pays, et notamment aux conflits contemporains. La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire en constitue l'un des éléments essentiels.

Depuis sa création en 2001, voici les conseillers qui ont occupé cette fonction pour notre commune :

- 2001-2005 : Brigitte SABATIER
- 2006-2008 : Christian BERNARD
- 2008-2012 : Jean ULM
- 2012-2014 : Olivier BENA

→ *Pour plus d'informations :*
http://www.defense.gouv.fr/content/download/77020/687934/file/Dépliant+A5+CORDEF.BD-080808.pdf

Le correspondant défense de la commune, Olivier BENA

Recensement citoyen

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

La convocation à la Journée Défense et Citoyenneté s'inscrit dans un déroulement chronologique.

45 jours avant votre JDC, vous recevrez une convocation sur laquelle figure le programme ainsi qu'un bon de transport.

Si la date ne vous convient pas vous disposez de 15 jours pour prendre contact avec le centre du Service National.

Si vous changez d'adresse, avertissez immédiatement votre centre du service national afin de recevoir votre convocation.

Le certificat de participation est obligatoire pour passer des examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP...)

De 16 ans à 18 ans, l'attestation de recensement justifie que vous êtes en règle avec vos obligations du service national.

A partir de 18 ans et jusqu'à 25 ans, c'est le certificat de participation à la JDC qui fait foi.

Quelques pièces administratives délivrées en mairie

Carte d'identité

Apportez :

- deux photographies récentes,
- copie d'acte de naissance sauf si le demandeur possède un passeport ou une CNI en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans,
- un justificatif de domicile,
- l'ancienne CNI le cas échéant,
- 25 euros en timbres fiscaux en cas de perte ou vol.

Certificat d'hérédité

N'est plus délivré par la mairie. S'adresser à un notaire.

Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Lunéville, Sarrebourg, Baccarat, Nancy... (prenez rendez-vous par téléphone).

Venir d'abord au secrétariat de notre mairie retirer un formulaire.

Autorisation de sortie du territoire

La personne détentrice de l'autorité parentale devra signer un formulaire d'autorisation et présenter : une pièce d'identité, le livret de famille, la carte d'identité du mineur, un justificatif de domicile récent.

Certificat de vie commune

Délivré après entretien avec le maire en présence de deux témoins.

Légalisation de signature

La personne intéressée doit signer en mairie le document afin de permettre la légalisation de signature par le maire ou un de ses adjoints (se munir d'un pièce d'identité).

Copie d'acte de naissance

Indiquez les nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé et les noms et prénoms de ses parents. Par correspondance, joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.

Réforme de l'urbanisme
ce qu'il faut retenir

Dans l'optique de la simplification et de l'adaptation du code de l'urbanisme voulues par le Gouvernement, plusieurs réformes importantes dans ce domaine sont entrées en vigueur le 1er mars 2012.

Si vous envisagez de construire ou de modifier une construction existante, votre demande d'autorisation d'urbanisme doit être sollicitée en nouvelle surface constructible : la surface de plancher.

Qu'est-ce que la surface plancher ?

Elle correspond à l'ensemble des surfaces de plancher des constructions closes et couvertes, comprises sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m. A la différence des anciennes notions SHON/SHOB, la surface de plancher est calculée à partir du nu intérieur des façades, l'épaisseur extérieure n'est plus comptabilisée (exigence de performance énergétique des constructions posée par le Grenelle de l'Environnement). Il convient de déduire certaines surfaces (les combles non aménageables, les embrasures des portes et des fenêtres, les aires de stationnement...).

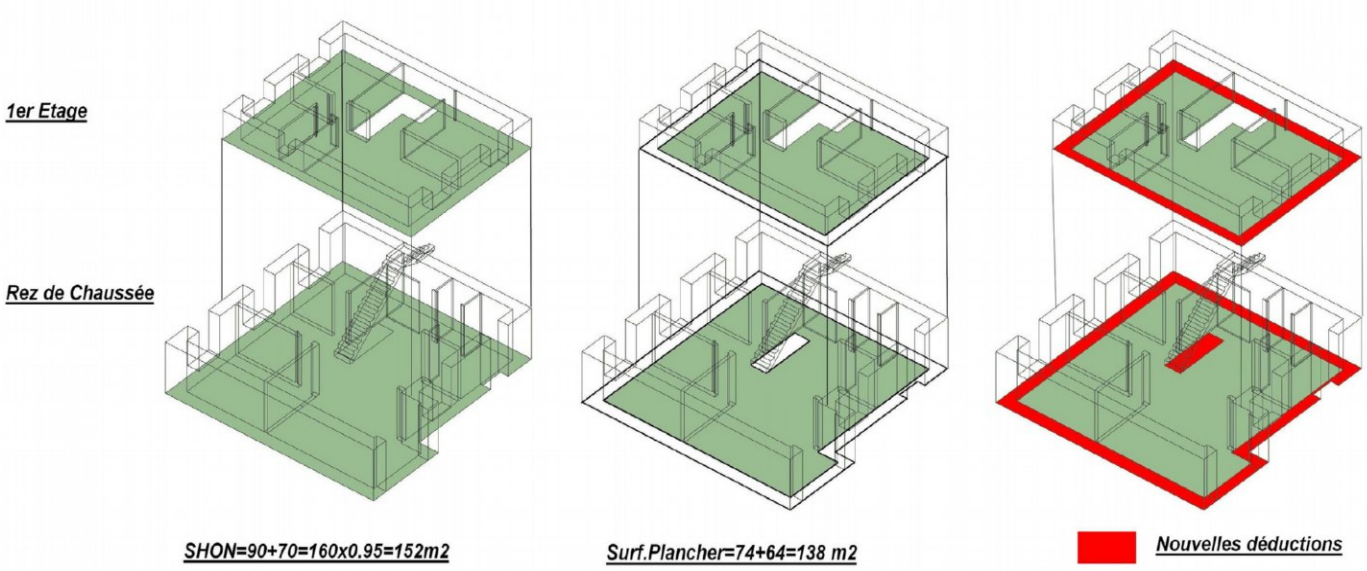

Votre projet est-il soumis à un permis de construire ou à une déclaration ?

Vous devez connaître l'emprise au sol de votre projet de construction ou d'extension pour déterminer si vous devez solliciter un permis de construire ou déposer une déclaration préalable et si vous êtes tenus de recourir à un architecte.

«L'emprise au sol» est la superficie résultant de la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus (murs extérieurs, auvents, balcons...).

Votre projet est soumis à un permis de construire dès lors que son emprise au sol ou sa surface de plancher est supérieure à 20 m². Si l'emprise au sol ou la surface de plancher de la construction est comprise entre 5 m² et 20 m², vous aurez simplement à déposer une déclaration préalable. Enfin, si l'emprise au sol et la surface de plancher sont inférieures à 5 m², votre projet sera dispensé de formalité. **Val-et-Châtillon n'étant pas doté de document d'urbanisme (PLU, POS ou carte communale...), nous ne sommes pas concernés par le nouveau seuil de 40m².**

Vous n'êtes pas obligés de recourir à un architecte si votre projet n'excède pas 170 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher. Pour tout projet d'extension d'une construction existante soumis à permis de construire, le recours à un architecte est obligatoire si cette extension a pour effet de porter l'emprise au sol ou la surface de plancher de l'ensemble après travaux au-delà de 170 m².

Hommage à tous les acteurs caritatifs

Au Val, nous avons les Restos du Cœur (annexe de Cirey) qui, de décembre à avril, épaulent le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui intervient dans les cas de détresse d'urgence.

Cette année, la vie a été bien dure pour certains.

Mais les associations s'entraident pour aider au maximum des besoins dans un minimum de temps. Merci à ENTRAIDE de Blâmont et au Secours Catholique basé à Blâmont qui prêtent leur concours aux assistants sociaux et parfois même les conseillères spécialisées du département.

Merci à tous ceux qui bénévolement et discrètement aident voisins ou connaissances à survivre en attendant des jours meilleurs!...

Les collectivités (de la plus petite commune à l'état) donnent le meilleur de leurs possibilités et reconnaissent la part des particuliers bénévoles dans l'œuvre immense d'aide à nos concitoyens.

Et si nous avions un vœux à formuler pour 2013 à ce sujet, il serait le suivant « Europe, garde tes subventions à l'aide alimentaire européenne à leurs taux actuels pour le moins » Car c'est un vecteur efficace d'inclusion et de bien être social !

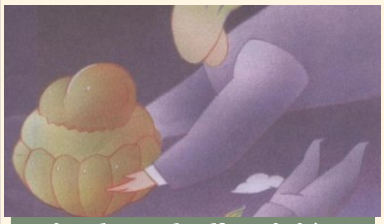

Brioches de l'amitié

105 brioches en été vendues en 2012 à Val-et-Châtillon (ainsi que 23 euros de dons) au profit de l'AEIM (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux)

Josiane Tallotte, maire.

Seniors en vacances

Le programme ‘’seniors en vacances’’ est proposé en partenariat entre les communautés de communes du Pays de la Haute-Vezouze, du Badonvillois et de la Vezouze. Ce dispositif a pour objectif de permettre à certains retraités de s’évader et de changer d’air lors d’un séjour.

La destination choisie pour 2013 est Alleyras en Auvergne (du 21 au 28 septembre 2013). Le programme de vacances et le bulletin d’inscription (disponibles en mairie) sont à déposer dans les locaux de la communauté de commune du Pays de la Haute-Vezouze entre le **15 novembre 2012 et le 15 janvier 2013** (date de clôture des inscriptions).

Les personnes âgées de plus de 60 ans et non imposables bénéficient d’un tarif minoré de 310 €, tout inclus. Pour les autres personnes, le tarif sera de 500 €. Le nombre de places étant limité, il sera donné priorité aux personnes n’ayant jamais participé à ces séjours organisés.

Le 13 novembre marque le début d'une grande enquête localisée sur toute la Meurthe-et-Moselle Sud qui permettra d’obtenir des données précises sur les pratiques de déplacements et les modes de vie de ses habitants. Chargée de la réalisation de l'enquête, la société Alyce-Sofreco interrogera, jusqu’en avril 2013, plus de 7 000 foyers qui seront tirés au sort parmi l’ensemble de la population du sud de la Meurthe-et-Moselle. En fonction des territoires, les entretiens se dérouleront soit au domicile des habitants (contactés au préalable par courrier) soit directement par téléphone. Des questions s'attacheront aux moyens de transport préférés des meurthe-et-mosellans pour leurs trajets : voitures particulières, transports en commun, marche, vélo, TER sans oublier les motifs de leurs déplacements qu'il s'agisse de travail, de loisirs ou encore d'achat. Les résultats devraient permettre de comprendre comment les habitants se déplacent aujourd’hui dans la perspective d’élaborer des projets de transports et d’aménagement du territoire de demain.

Alors, si vous êtes contactés, soyez gentils de répondre. Merci de votre coopération !

Résultats des élections

Nombre d'inscrits : **533**

Présidentielles		*Législatives*	
Scrutin du 22 avril 2012 1er tour	Scrutin du 6 mai 2012 2ème tour	Scrutin du 10 juin 2012 1er tour	Scrutin du 17 juin 2012 2ème tour
– Electeurs votants : **399** – Exprimés : **394**	– Electeurs votants : **392** – Exprimés : **364**	– Electeurs votants : **262** – Exprimés : **260**	– Electeurs votants : **257** – Exprimés : **249**
• Eva Joly : **1** • Marine Le Pen : **113** • Nicolas Sarkozy : **73** • Jean-Luc Mélenchon : **42** • Philippe Poutou : **4** • Nathalie Arthaud : **3** • Jacques Cheminade : **2** • François Bayrou : **22** • Nicolas Dupont-Aignan:**8** • François Hollande : **126**	• François Hollande : **216** • Nicolas Sarkozy : **148**	• Kanitzer (AEI) : **3** • Houchard (EELV) : **116** • Savelli (NPA) : **2** • Lamblin (UMP) : **61** • Bauche (FN) : **53** • Nordemann (LO) : **2** • Blaque (FG) : **18** • Biziki (DLR) : **5**	• Marie-Neige Houchard : **141** • Jacques Lamblin : **108**

Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée sur le territoire de Val-et-Châtillon

La révision du plan est en route. Les documents approuvés par l'assemblée départementale en session le 25 juin 2012 sont arrivés.

C'est le début de la phase de consultation des partenaires (phase prévue par la loi 83-663 du 22 juillet 1983).

Cette loi demande un avis simple sur le projet du plan et pour les chemins ruraux à inscrire, la délibération tient compte de l'accord du Conseil municipal.

A ce stade également, un convention de passage est prévue par l'article L361-1 du code l'environnement. Cette convention permet l'ouverture à la circulation du public sur les sentiers inscrits au plan et ce à l'intérieur des propriétés privées de la commune.

Cette autorisation de passage accordée au département ne constitue ni droits ni servitudes.

Le département a publié un règlement d'usage qui :

- protège la commune des dommages causé par les usagers,
- informe le public de ses droits et devoirs. Soit :
  - n'emprunter le sentier qu'à pied (dans notre cas),
  - ne pas s'écarter du chemin balisé,
  - ne pas déposer d'ordures ou autre objet indésirable,
  - ne pas piquer-niquer, camper, fumer, faire du feu,
  - ne pas laisser divaguer les animaux domestiques,
  - ne cueillir aucune plante.

Le département veillera en vertu de ses pouvoirs au respect du règlement.

Le conseil municipal a trouvé que l'interdiction de pique-niquer est excessive et refuse de s'engager à entretenir le chemin de la partie C2.

J. T.

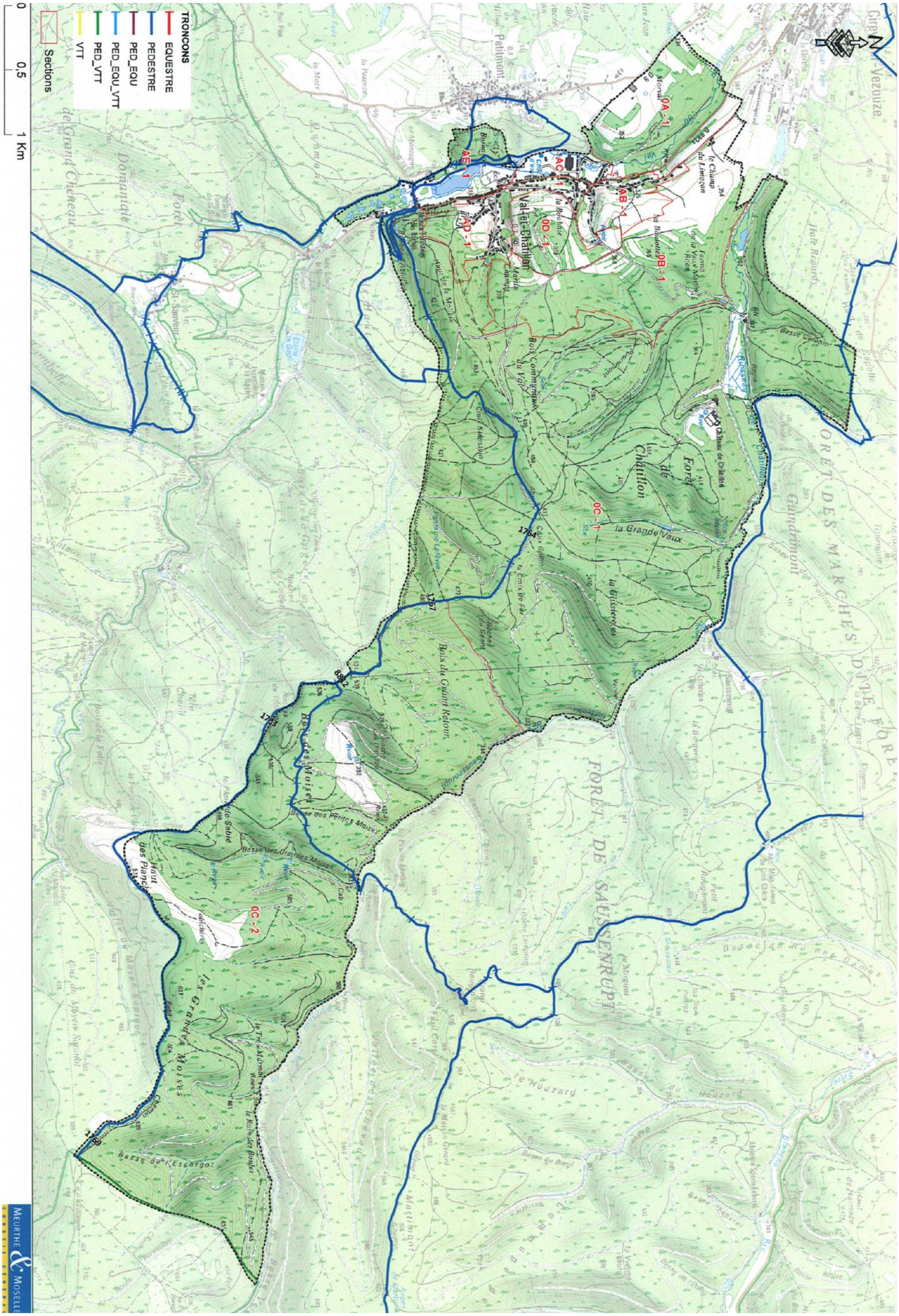
TRONCONS
EQUESTRE
PEDESTRE
PED_EQU
PED_EQU_VTT
PED_VTT
VTT
Sections
0
0,5
1 Km
0A - 1
AB - 1
AC - 1
AD - 1
AE - 1
0B - 1
0D - 1
0C - 1
0C - 2
Val-et-Châtillon
Petitmont
Forêt de Châtillon
FORÊT DE SAUSSENRUPT
FORÊT DES MARCHES DITE FORÊT
Bois du Grand Retour
les Grandes Moises
Forêt Domaniale de Grand Cheneau
MEURTHE & MOSELLE

Le goûter des Anciens

Samedi 18 février dernier, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) et la Municipalité avaient donné rendez-vous à la salle des fêtes aux anciens du Val pour partager avec eux un moment de convivialité et de gourmandise autour de la dégustation de crêpes et autres douceurs.

Pour enchanter ces moments de retrouvailles, la chorale badonvilloise *Musique à l'oreille*, présidée par Alain Boulanger et dirigée d'une main de maître par Anne Marie Saillour, a entonné tous les refrains bien connus et fredonnés par les anciens allant du *Petit Vin blanc* en passant par *Méditerranée* ou *Y'a d'la joie* qui ont rappelé à beaucoup leur tendre jeunesse. Ces instants de bonheur et d'insouciance leur ont permis d'oublier les tracas de la vie quotidienne et de parler du « bon vieux temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ! ».

Près d'une soixantaine de convives avaient répondu présents à l'invitation de Madame le Maire, dont notre doyenne Madame Simone CHOPINEZ, 93 ans, et notre vice-doyen et ancien maire, Monsieur Philippe ANDRE, 85 ans.

Un grand bravo et un merci doivent être décernés aux bénévoles qui ont réussi, par leur savoir-faire culinaire, à régaler les papilles des hôtes du jour. Assurément, tous ont passé une excellente après-midi et beaucoup espèrent déjà se revoir et se retrouver l'année prochaine !

Olivier BENA

Souvenirs, souvenirs …

Le goûter des aînés n'est pas une nouveauté dans notre Commune. Déjà, en 1950, le Val honorait ses anciens grâce au Secours Catholique, le temps d'une après-midi.

Les aînés de plus de 70 ans posant devant la salle des fêtes le 15 janvier 1950.

Concert de la chorale

« Musique à l'Oreille »

Venus du Val, des cantons de Cirey, Badonviller ou Blâmont, ou certainement de plus loin encore, la Commune a accueilli les mélomanes en l'église Saint Laurent lors de la soirée du samedi 9 juin dernier.

A quelques jours de la fête de la musique et du début de l'été, l'ensemble vocal et instrumental de « Musique à l'Oreille » a sans aucun doute apporté au public de la joie, du bonheur, de la bonne humeur, plein de petits rayons de soleil qui ont réchauffé les cœurs pour faire oublier les soucis du quotidien grâce à des refrains bien connus ou encore à travers à des compositions originales de leur chef de chœur, Anne-Marie Saillour, accompagnée de son accordéon.

La chorale « Musique à l'Oreille » devant le chœur de l'église.

C'était depuis longtemps un vœu cher de voir venir ici même l'ensemble choral. La genèse de cette idée remonte à des échanges sympathiques eus avec Anne Marie Saillour, Christian Hartz et Gisèle Bourbon lors d'autres événements festifs. *Pourquoi pas* avaient-ils répondu à cette époque. Deux ans plus tard, ils sont là au moment où la chorale fête déjà son 10ème anniversaire. Le groupe s'est produit avec succès lors des goûters pour les aînés de la Commune.

Un nouvel échange sympathique avec le président de l'association, Alain Boulanger, aura permis de mettre à l'œuvre ce projet. Un tel événement choral, à Val-et-Châtillon, ne pouvait pas s'en tenir là puisque nous avons eu la chance d'entendre vibrer les tuyaux de l'orgue installé en 1858 par le facteur d'orgue de Rambervillers, Jean Nicolas JEANPIERRE. Les qualités musicales de l'instrument, mené de main de maître par Gisèle Bourbon, qui en est titulaire cette année depuis 20 ans, un autre anniversaire, ont été accompagnées avec brio à la trompette par Christian Hartz.

Assurément, ce moment musical aura été un véritable succès chaleureux et entraînant même si le public n'était pas tellement nombreux. Les 25 choristes ont offert un programme varié alternant variété française, en polyphonie ou à l'unisson, compositions ou chants arrangés. Les mélomanes auront également apprécié le mélange des sonorités de l'orgue et de la trompette interprétant l'*Ave Maria* ou encore l'*Ave Verum*. Un concert d'une grande qualité musicale et humaine. On en redemande déjà !

Olivier BENA

L'amour, un fort volume

Dimanche 15 avril dernier, le théâtre amateur « La Goutte d'eau » du Cercle des associations du canton de Réchicourt-le-Château, composé de dix comédiens, a levé son rideau à la salle des fêtes communale avec un vaudeville d'Eugène Labiche, mis en scène par Philippe Voivenel, directeur du Théâtre de la Seille à Metz, intitulé « L'amour, un fort volume, prix 3 francs 50 centimes ». Une quarantaine de spectateurs avaient pris place pour assister à la représentation.

L'histoire se centre sur Colache, le maître de maison, qui se sert du livre L'Amour qu'il vient de se procurer pour savoir comment agir dans des situations relatives aux liaisons et aux problèmes de couple telles que la jalousie, le tempérament de la femme… Mais les recettes qu'il applique sans discernement l'entraînent dans des situations plus absurdes les unes que les autres. Le metteur en scène fait évoluer ses personnages dans une maison de poupée géante. Le mécanisme de cette pièce est ainsi montée à son paroxysme lorsque le comédien, contraint par l'espace particulier de ce canapé de velours géant plein de trappes, de tunnels et de portes exiguës, l'oblige à rester sur ses gardes accentuant le cocasse et l'absurde de la situation.

Les acteurs, revêtus de costumes colorés, chacun dans leur rôle respectif ont su charmer un public de connaisseurs. Cette comédie pétillante était interprétée par Marie-France Jeannin dans le rôle de Julie, Pierre Annesser dans celui de Strapontin, Audrey Denny dans Anatole, Lucia Cau dans Hermance, Eric Denn dans l'oncle Piperel, Yves Bruckmann dans Colache et Thomas Gottar dans Elphege. Interviennent aussi Tessa Voivenel, Denis Hermann et Philippe Voivenel, le metteur en scène. Mais le clou de l'après-midi était quand même Pierre Annesser très bien dans son rôle de Strapontain, un homme déguisé en bonne pour séduire la maîtresse de maison, sans oublier la benjamine Tessa qui a fait sensation en jouant un morceau de guitare tout en continuant de dire ses répliques et naturellement le metteur en scène, qui maniait avec verve le jeu de mots et le calembour. Ce fut un grand moment de rire et de bonne humeur pour tous les participants. A l'entracte de cette pièce à un acte, la M.P.T. de Val-et-Châtillon proposait à la vente d'agréables douceurs et autres boissons chaudes afin de rendre l'instant des plus conviviaux !

Olivier BENA

Le 90ème anniversaire du Monument aux Morts
(du 5 au 8 mai 2012)

Le 23 avril 1922, le Monument Commémoratif, rendant hommage aux « Enfants du Val » victimes de la Première Guerre Mondiale était inauguré en grande pompe (voir Bulletin Municipal 2011). 90 ans après, la Commune a tenu à célébrer cet anniversaire en organisant plusieurs événements commémorant l'événement.

5 mai : soirée-conférence

Au cours de cette soirée-conférence gratuite et ouverte à tous, qui a rassemblé près de 90 personnes, Jacques BOURQUIN et Olivier BENA ont tour à tour évoqué cette période historique qui a marqué et qui marque encore profondément notre secteur à l'aide de diaporamas projetés sur les murs de la salle des fêtes. Olivier BENA a balayé en près d'une heure et quart les quelques années séparant la Première Guerre Mondiale et l'inauguration du Monument en 1922. Un résumé complet se trouve page 58. Jacques BOURQUIN, notre hôte, président de l'association « GUERRE EN VOSGES », qui tente de réhabiliter le site de la Chapelotte, a traité du sujet du front oublié de la Grande Guerre entre les vallées de la Vezouze et de la Plaine. Cette soirée culturelle aura été un grand succès car elle a permis à chacun d'approfondir ces connaissances et ses représentations de notre Histoire, quasi centenaire.

Mme TALLOTTE ouvre les journées anniversaire aux côtés des conférenciers

Première partie de la soirée sur l'histoire de notre Val de la 1ère guerre à l'inauguration du Monument Commémoratif

Jacques BOURQUIN a également captivé l'auditoire par sa grande érudition

L'assistance nombreuse venue pour un voyage dans le passé

Exposition

Dès le soir même de la conférence et au cours des journées qui suivirent, une exposition fut présentée dans la salle des fêtes. A cette occasion, les différentes écoles du canton (Petitmont, Cirey-sur-Vezouze, Bertrambois et bien sûr Val-et-Châtillon), ainsi que les classes de Cycle 3 de Walscheid, ont travaillé sur le thème de la Paix en participant à l'opération « Dessine-moi la Paix ». De très belles réalisations ont été effectuées par tous au travers de dessins mais aussi de véritables messages de Paix pour le monde actuel. Félicitations à tous les élèves et aux enseignants qui n'ont pas eu peur de s'engager dans ce projet et qui ont osé impliquer leurs écoliers dans cette démarche de réflexion, au programme en éducation civique et morale et en histoire.

Des visiteurs séduits par l'exposition

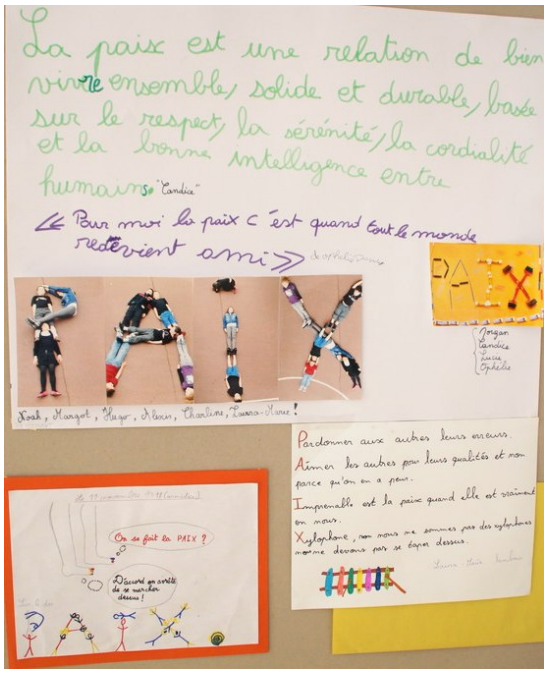

De belles compositions réalisées par les écoles du canton et de Walscheid.

8 mai : journée de commémoration du 90ème anniversaire du Monument aux Morts

C'est à l'occasion des cérémonies du 8 mai que la Commune a mis un point d'honneur à célébrer le 90ème anniversaire du Monument. Le défilé est parti de la salle des fêtes pour se rendre à l'église Saint-Laurent. Cette année, afin d'ajouter un brin de nostalgie au passé d'antan, la Fanfare Sainte-Cécile de Walscheid a accompagné au son du clairon et du tambour les célébrations en tête du cortège.

Rassemblement des élus et invités devant la salle des fêtes.

Le défilé se dirigeant vers l'église en passant par la rue du Père Umbricht.

Une célébration eucharistique pour la Paix a été conduite par l'abbé Loppinet, curé de la Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges, desservant notre commune.

Vue depuis la tribune de l'intérieur de l'église lors de la Messe pour la Paix.

Puis s'est tenue la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts. Après la lecture du discours prononcé par le maire, Monsieur Camille CLAUDE, lors de l'inauguration de 1922, la liste de tous les « Enfants du Val » morts durant les première et deuxième guerres mondiales ainsi que dans les conflits en Afrique du Nord ont été honorés. Cette année, les élèves de l'école Gratien Lorrain, accompagnés de leurs enseignants, étaient présents. Les plus grands ont lu des témoignages et des lettres de poilus à leurs familles : un moment dur et poignant. Après le chant de la Marseillaise repris en chœur par les participants, tous ont rejoint l'esplanade Alfred Renaudin, pour l'aubade offerte par la fanfare avant le partage du verre de l'amitié.

Vue d'ensemble de la cérémonie au Monument aux Morts

Les participants à la cérémonie d'hommage

Les écoliers lisant des lettres de poilus

Les porte-drapeaux des associations patriotiques entourant le monument.

Retour à la salle des fêtes.

Aubade sur l'esplanade Renaudin.

Personnellement, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ce magnifique projet. Ne pouvant toutes les citer individuellement, qu'elles le soient de manière collective. Assurément, ces journées compteront dans les pages de l'Histoire de la Commune. Rendez-vous est d'ores et déjà donné dans 10 ans pour le 100ème anniversaire du Monument aux Morts en 2022 ! Avant de terminer, permettez-moi de faire un clin d'œil par ce rapide retour dans le passé avec ces photos non datées. L'angle de prise de la photo est similaire à celui utilisé en 2012.

Olivier BENA,
Correspondant Défense de la Commune.

Mme TALLOTTE remerciant les participants et les invitant au partage du verre de l'amitié.

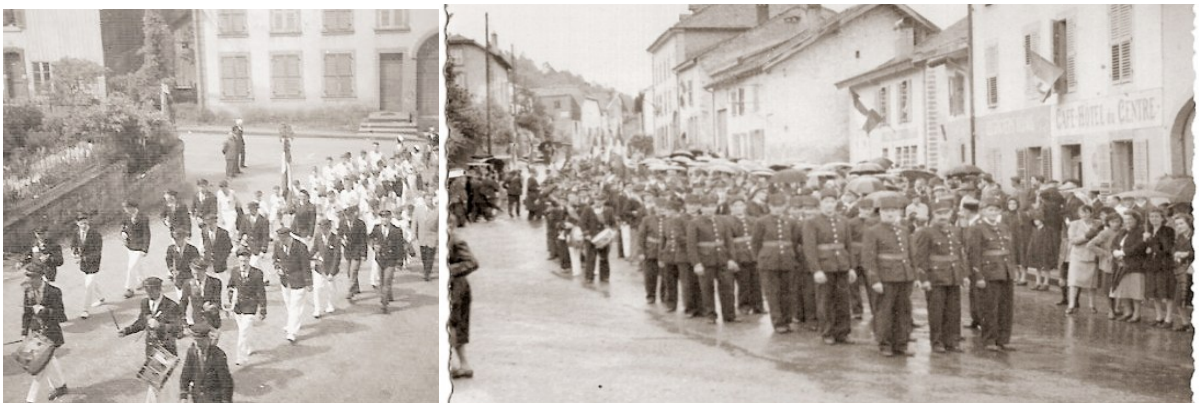

D'anciennes cérémonies où il y avait beaucoup de monde …

Ecole Gratien Lorrain

Année scolaire 2012-2013

Personnel de l'école

- Directrice : Mlle MICHEL
- Les enseignants :
  M. HADOT (CMI/CM2)
  Mlle FOERST (CE2/CM1)
  M. LOMBARD (CP/CE1)
  Mme DOYEN et Mlle MICHEL (TPS/PS/MS/GS)
- ATSEM : Mlle ETIENNE
- EVS : Mme MICHEL pour un élève et pour l'école (20h).

Effectifs des classes

- CM1/CM2 : 19 (4 CMI et 15 CM2)
- CE2/CM1 : 16 (8 CE2 et 8 CM1)
- CP/CE1 : 16 (10 CP et 6 CE1)
- TPS/PS/MS/GS : 24 (2 TPS / 4 PS / 8 MS / 10 GS)

Représentants des parents d'élèves :

Mmes CHAROLET, HISSUNG, FRANOT, ZIMMER et, suppléant. M. BIGEREL.

Retour sur l'année 2011-2012

A la découverte du patrimoine industriel

A l'instar des élèves de Walscheid, les jeunes renards des classes des CE et CM de Val-et-Châtillon sont allés découvrir le musée du textile.

Les écoliers se sont montrés très attentifs aux explications données par les bénévoles qui ont fait fonctionner les impressionnantes machines « comme à l'époque » et leur ont appris toutes les étapes de transformation du coton.

La classe des CE a ainsi résumé les connaissances acquises :

Le musée retrace toutes les étapes de la fabrication de tissus avec les outils et les machines de l'époque. L'usine a ouvert ses portes en 1901 et a fermé en 1962 (tissage) et en 1978 (filature).

Les étapes de fabrication :

1- Le coton arrivait de l'étranger (Egypte, Russie…). Nous avons d'ailleurs appris que le coton ne provient pas des moutons mais d'une plante !

2- Le coton était passé dans une machine qui le faisait sortir en rubans (comme des grands boudins).

3- Puis les rubans étaient regroupés par 8 et ressortaient en un seul gros ruban plus solide. C'était l'étirage.

4- Le gros ruban passait ensuite dans le banc à broche et se transformait alors en un petit fil qui s'enroulait autour d'une trame.

5- Les petites trames formaient ensuite de grosses bobines de fil.

6- La machine appelée ourdissoir composait ensuite le tissu.

7- Puis les navettes des machines à tisser passaient entre les fils de la chaîne que l'on faisait se croiser. Certaines machines pouvaient combiner 4 couleurs à la fois et faire des motifs à carreaux ou rayés.

8- On vérifiait la qualité du tissu à l'aide d'une nouvelle machine appelée visiteuse. L'ouvrière qui avait commis une erreur sur un tissu devait, en punition, redonner une partie de son salaire !

9- Enfin, une machine pliait les tissus avant de les stocker et les vendre.

Classe CE1/CE2 - Rémi Balland

Journée Rando et pique-nique

Lundi 18 juin 2012, toute l'école Gratien Lorrain, des petits de la maternelle aux plus grands de CM2, était réunie pour participer à une randonnée organisée par les membres du Club Vosgien. La journée devait se dérouler en plusieurs temps. Le matin, deux groupes devaient être formés : un premier groupe avec tous les élèves du CP au CM2 et un deuxième comptant tous les élèves de maternelle. Assistés de parents volontaires, chaque groupe devait marcher jusqu'à un point de rassemblement dans la forêt, se retrouver pour pique-niquer à midi et participer à des jeux de coopération l'après-midi avant de rebrousser chemin et retourner à l'école pour 16h30.

Malheureusement, la météo capricieuse des jours précédents a conduit les membres du Club Vosgien à organiser la journée différemment. Le matin, deux groupes furent rapidement formés. Les plus

grands (CP au CM2) sont partis en premier pour faire une grande randonnée découvrant notamment les roches d'Achiffet et le lieu dit du rassemblement des sorcières. Les petits empruntèrent un chemin plus court mais d'après les membres du Club Vosgien, ce fut le groupe le plus courageux !

A midi, tout le monde s'est ensuite retrouvé dans la cour de l'école pour pique-niquer. Puis, les membres du Club Vosgien ayant plusieurs cordes à leur arc, tous les élèves de l'école sont repartis faire une petite promenade dans la forêt, non loin de l'école. Dans une clairière, les membres du Club Vosgien avaient organisé un parcours des pieds-nus mémorable ! Enfants et adultes ont pu, les pieds nus, marcher dans différentes textures naturelles : sciure, feuilles, mousse, boue…

Cette journée fut appréciée par tous. L'organisation était parfaite et les parcours adaptés aux deux groupes de marcheurs. Ainsi, Club Vosgien et enseignants se donnèrent rendez-vous l'an prochain !

Dorothée Arsena

Les élèves de l'école Gratien Lorrain de Val-et-Châtillon remercient le Club Vosgien pour la belle journée, qu'il leur a offerte, le lundi 18 juin 2012.

Au cours de la randonnée, ils ont pu découvrir le site des Rochers d'Achiffet et la nature environnante, le Club ayant mis a profit toutes ses connaissances. Après un pique-nique bien mérité, malheureusement dans la cour de l'école en raison du temps incertain, les enfants ont ensuite effectué un parcours des pieds-nus en forêt, organisé par le Club.

Un grand merci!

Ludovic Lombard

Le parcours pieds nus a connu un vif succès auprès des enfants....

mais aussi auprès des enseignants !

Après-midi course d'orientation

Les élèves attendaient ce moment avec impatience ! Depuis le temps que la maîtresse leur promettait de les initier à la course d'orientation. C'était chose faite !

Sous un soleil radieux, les 18 élèves de la classe de CM1/CM2 de Dorothée ARSENA, se sont rendus dans le parc où les attendaient 6 membres du Club Vosgien : Brigitte, Marie-Thérèse, Yolande, Gilles, Roger et Yves. Ils furent tout de suite intrigués par le bâton de Gilles qui leur promit de leur conter son histoire plus tard dans l'après-midi !

Les membres du Club Vosgien avaient organisé l'après-midi en 2 temps : un premier temps plutôt théorique, pendant lequel, les élèves divisés en 3 groupes, ont été initiés à la préparation d'une randonnée, notamment à la lecture et à l'utilisation d'une boussole, mais aussi au rôle du Club Vosgien dans la forêt. Ils ont appris que ces personnes ne faisaient pas que de 'se promener' dans la forêt, mais qu'elles réalisent un énorme travail de nettoyage et de préparation des sentiers. Ils ont aussi découvert l'existence d'un balisage de la forêt par le Club Vosgien. Les différents symboles de ce balisage ont été expliqués. Désormais, les élèves ont compris qu'ils peuvent l'utiliser pour partir en randonnée !

Dans un second temps, la théorie a été mise en pratique. Les élèves ont appris à suivre le balisage du Club Vosgien mais aussi à regarder la forêt autrement, notamment grâce à Gilles qui la connaît parfaitement. Il a énuméré le nom de tous les arbres, de toutes les plantes, de tous les insectes rencontrés d'une façon très ludique. Les élèves étaient captivés par ses histoires et ne manquaient pas de poser des questions des plus pertinentes. Gilles a également expliqué aux élèves que l'on peut connaître les habitants de la forêt grâce aux indices qu'ils laissent dans le sol, notamment leurs empreintes dans la terre.

Yves explique le balisage

Tous écoutent attentivement Gilles

A la fin de l'après-midi, Gilles raconta enfin l'histoire tant attendue de son fameux bâton et promit de revenir en classe pour fabriquer des flûtes de pan avec la renouée du Japon, plante très présente le long des ruisseaux que l'on a longés au cours de cette excellente après-midi !

Dorothée Arsena

Club Vosgien de la Vezouze

Restauration et inauguration de l'oratoire de la Vierge du Trupt

Depuis 1931, c'est à travers ce massif que le Club Vosgien de la Vezouze a créé de nombreux sentiers avec l'accord des différents partenaires, dont monsieur Gény, Gérant du Groupement Forestier.

Sur la ligne de crête on découvre au détour d'un sentier, la Vierge du Trupt sur la commune de Bionville. La limite communale entre Bionville et Saint-Sauveur, est la route qui a permis à nos prédécesseurs de découvrir le massif et son histoire. Pour nous, gens de la Haute-Vezouze, ce passage a aussi facilité l'accès à la vallée de la Plaine et surtout à notre refuge du Taurupt.

Pourquoi sur ce col : La Vierge du Trupt ?

Marguerite, née en 1895, grande tante de Monsieur Gény, très pratiquante, allait régulièrement à partir de ses 17 ans, de la ferme Saint Hubert à la ferme et à la chapelle de Ton de près de la source du Val. C'est lors de ces pèlerinages qu'elle a installé une Vierge au Trupt. Elle est décédée en 1930, renversée par un fiacre. Depuis toutes ces années le Club Vosgien de la Vezouze s'est efforcé d'entretenir ce lieu.

Cette année, cet oratoire a été restauré par Raymond Haas et l'équipe des sentiers puis inauguré le 12 mai , en présence de M. Gény Bernard, des Scouts et Guides de Meurthe et Vezouze, des Louveteaux et Jeannettes de Blâmont, des Elus du Canton et des Randonneurs.

Merci à Tous pour cette belle journée!

Un programme est à votre disposition sur demande ou sur notre site internet

La devise du Club : un jour de sentier = 8 jours de santé

Inauguration de la Vierge du Trupt

Le Club Vosgien est trop modeste
Mais notre sort n'est pas funeste
Travaillant sur les sentiers
Dans les frondaisons et les rochers
Nous sommes souvent des oubliés
Par ces quelques mots, nous allons essayer
De nous rappeler aux bonnes gens
En toute modestie, naturellement

Il était une fois
S'en allant d'un bon pas
Cinq bénévoles du Club Vosgien
En reconnaissance de chemins

Le responsable des sentiers nous dit
Cet oratoire me paraît bien défraîchi
Nous devrions le rapproprier
Afin de prolonger sa durée

Un autre bénévole habile de ses mains
Réfléchit en marchant et nous dit soudain
Il faut quelque chose qui aille avec le décor
Pas de problème pour cet homme aux doigts d'or

Autorisation au gérant de lieux fut demandée
Et son accord de suite nous fut donné
Le travail à l'établi put ainsi démarrer
Et l'œuvre devant vous fut bientôt achevée

Il ne restait qu'à l'implanter
Et dans le paysage l'intégrer
105 heures de travail furent ainsi consacrées
à la réalisation et pose de cette beauté

Maintenant, à la croisée des chemins
Avec les bénévoles du Club Vosgien
Vous pouvez vous reposer, méditer
Et pour d'autres, peut être prier

Pierre Ramella
Club Vosgien de la Vezouze
en l'an 2012

Le Comité et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2013.

Brigitte Biondi

Idée rando : circuit Machet / Col de la Charaille

- *Accès : Traverser Val et Châtillon, prendre la direction de Saint-Sauveur. Avant de monter à Saint-Sauveur continuez tout droit jusqu'à la Fourchue Eau (parking)*
- *Balisage : Chevalet bleu, anneau vert / croix bleue / croix jaune / anneau vert*
- *Départ : Fourchue Eau (333 m)*
- *Longueur : 19 kilomètres*
- *Difficulté : bon marcheur*
- *Dénivelé : 342 mètres*
- *Carte IGN 3616 OT Donon*

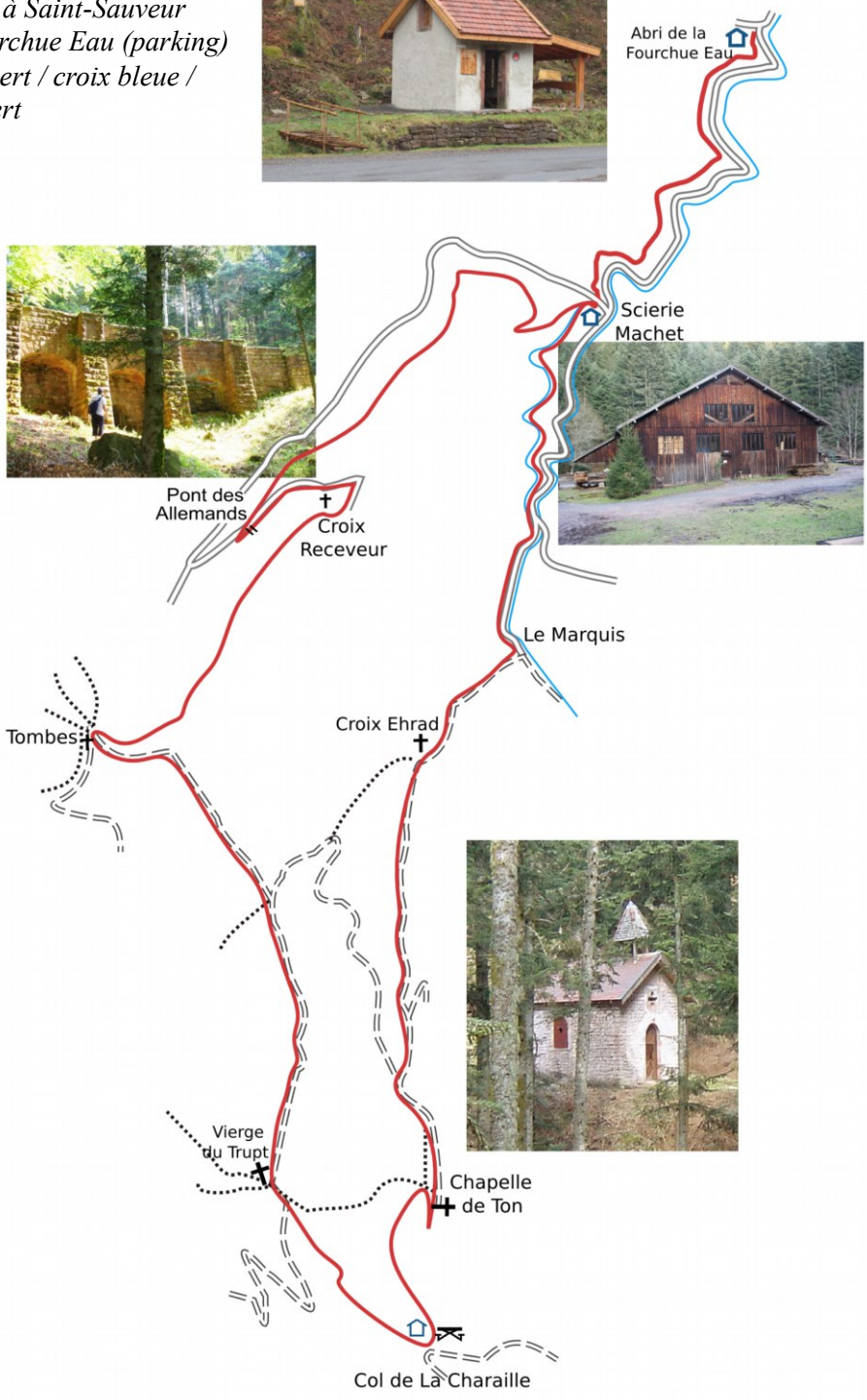

Du parking, prendre le petit sentier à gauche de l'abri (chevalet bleu). Derrière **la Scierie de Machet**, à gauche monter un escalier *(anneau vert et balisage rouge/blanc/rouge)*, passer le canal et monter par le petit sentier.

Tourner à droite sur un chemin forestier et après 800 m tourner à gauche.

Continuer jusqu'au **Pont des Allemands** : ouvrage en contre bas, construit en pierres par les Allemands.

Suivre la route qui monte à gauche, à l'intersection aller à droite sur cette route, continuer tout droit et passer devant **la Croix Receveur (557 m)**.

Continuer tout droit et monter pour arriver sur la crête au **Haut de Chaumont (658 m)**, grande plateforme près du lieu dit **"Tombe de Soldats Allemands"** et continuer sur chemin de gauche *(balisage croix bleu)*.

Passer devant **la Vierge du Trupt (705 m)** et **le Col de la Charaille (703 m) et son abri**, très beau point de vue sur la vallée de la Plaine.

Descendre le sentier derrière l'abri *(croix jaune)* pour arriver **aux ruines la germe de Ton et sa chapelle (535 m).**

A quelques mètres un peu plus haut, **naissance du ruisseau du Val qui va former la Vezouze.**

Après la chapelle, tourner à gauche sur le chemin forestier. 200 m plus bas au croisement, prendre chemin balisé (*croix jaune*).

Après 1.700 km, à un croisement se dresse sur la gauche **la Croix Ehrard** puis à 700 m **l'emplacement de la Scierie du Marquis (416m)** et **les ruines du Petit Marquis.**

Plus bas, tourner à gauche *(anneau vert)* et longer le canal d'alimentation de la scierie de Machet jusqu'à la **scierie de Machet** (363 m).

Association des Parents d'Élèves

Au cours de l'année 2011/2012, l'Association des parents d'élèves de l'école de Val-et-Châtillon a poursuivi ses efforts au profit des enfants, et de leurs activités, présentes et à venir.

Dans cet objectif, l'équipe de parents bénévoles a organisé :

La bourse aux jouets : à la salle du foot, du 9 au 13 novembre 2011. Ce fut un gros succès, avec 617 jouets exposés, 268 vendus à 69 acheteurs, dont certains venus de Nancy, grâce à la large publicité faite, notamment sur internet et les ondes radio.

La participation au marché de Saint Nicolas organisé par la MPT à la salle de fêtes. Nous avons vendu des objets, gâteaux, des truffes au chocolat fabriqués par les enfants et les parents. Nous avons aussi tenu le stand de l'école, pour vendre des confitures et des gâteaux, confectionnés par les élèves, les enseignants et l'ATSEM.

La visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard, le 6 décembre à l'école. Les enfants ont reçu des friandises et ont offert de nombreux dessins au grand homme et à son acolyte.

La **participation au Noël des enfants**, organisé en partenariat avec la mairie et la MPT, le 16 décembre 2011. Les enfants sont allés au cinéma à Blâmont voir le film « l'ours Montagne ». A leur retour à la salle des fêtes, un bon goûter les attendait après la visite du Père Noël qui leur a apporté à chacun un livre et des friandises.

Le carnaval des enfants, le 8 mars 2012, a vu le défilé de princesses, super héros, soldats et autres animaux, dans les rues du Val. Accompagnés par les enseignants et des mamans, ils ont vendu les beignets confectionnés par les parents le matin même. Pour se réchauffer, les enfants ont dévoré un bon goûter, à leur retour à l'école.

Le 5 avril 2012, la venue du **lapin de Pâques à l'école.** Il a déposé pour chaque enfant, et chaque enseignant, des friandises cachées dans des pinâtas, en forme de poules, lapins ou poissons. Toutes ces pinâtas ont été confectionnées par les parents, avec l'aide de 7 jeunes du territoire dans le cadre d'une bourse à projet, dont le but était un séjour au Center Park

L'association des parents d'élèves était également porteuse du projet de **sortie à la patinoire** le 21 avril. 57 personnes du territoire ont pu en bénéficier.

Le loto du 21 mai 2012 à la salle des fêtes. Les nombreux lots ont fait bien des heureux, particulièrement les gagnants du gros lot (beau salon de jardin). Nous remercions de tout cœur les commerçants, artisans, dirigeants de parcs d'attractions ayant offert des lots.

La tombola de la fête des mères qui a permis, le 3 juin de remettre trois bouquets à deux mamans...et à un papa!

La kermesse de l'école le 29 juin qui a donné lieu à un joli spectacle, présenté aux parents par les enfants, soutenus par leurs enseignants. Les parents ont pu apprécier, avec leurs enfants, les différents jeux et activités proposés. La journée s'est achevée par un repas, en présence des enseignants.

Avant de quitter le Val pour d'autres horizons, Madame Dorothée ARSENA et Monsieur BALLAND ont reçu une rose de chaque enfant. Bien des larmes ont coulé, l'émotion était à son comble de part et d'autre, couronnée par le partage d'un goûter.

La samedi 29 septembre 2012, l'association des parents d'élèves de l'école de Val-et-Châtillon a réuni une trentaine de personnes, enfants et adultes, pour participer à **la journée "Nettoyons la nature"**, en partenariat avec les supermarchés Leclerc.

Ces derniers fournissaient à chaque volontaire un kit comprenant une chasuble de couleur vive et une paire de gants. Un appareil photo jetable donné par le sponsor permettait de garder un souvenir des efforts consentis par chacun afin de remplir plus de 5 sacs poubelles de déchets trouvés à l'école, sur le terrain de foot, tout autour de l'étang, le long du canal, jusqu'à la table pique-nique et dans le parc derrière la mairie. Il est à signaler que beaucoup de bouteilles en verre, dont les bris sont très dangereux, ont également été collectées.

Un goûter, offert par les supermarchés Leclerc, récompensait en fin de matinée les adultes, et surtout les enfants particulièrement motivés par cet acte civique.

Toutes ces manifestations ont pour but de récolter de l'argent afin de participer au financement d'un voyage de plusieurs jours, que les enfants effectueront en juin 2014.

Ces fonds permettent aussi d'acheter des jeux, des livres, du matériel de sport etc, utilisés par tous les élèves. Mais aussi pour leur offrir de menus plaisirs, à Noël et à Pâques par exemple.

Avec l'appui de tous ceux qui le souhaitent, nous poursuivrons nos actions en 2013, avec des innovations, comme par exemple une bourse aux plantes, programmée le 8 mai 2013. Préparez vos boutures!

Vous pouvez aussi noter que le loto aura lieu le 11 mai 2013 et la kermesse le 28 juin.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Delphine ETIENNE, Présidente de l'association, Stéphanie CHAROLET, trésorière et Brigitte ROLAND, secrétaire.

Joyeux Noël et bonne année 2013 à tous.

Crédits photos : M. et Mme Acrement et Mme Gérard.

MAISON POUR TOUS

En 2012, malgré un nombre de bénévoles toujours déclinant, la MPT a poursuivi ses activités vaille que vaille.

En partenariat avec le CAJT

- Le 20 février, Loto du Carnaval pour les enfants du territoire.
- Du 25 mars au 6 avril, des séances de courses d'orientation avec le Club de Gondrexange et de piscine à Sarrebourg avec des bénévoles de l'association ont été mises en place.

- A partir du 13 avril jusqu'au 29 juin, puis du 24 août au 28 septembre, malgré un temps frisquet bien souvent, a repris l'initiation au Kayak, avec l'appui du Club de Gondrexange, les vendredis de 17h à 19h, au fil de trois sessions. Le dernier jour, un goûter a réuni, à la salle des fêtes, tous les jeunes participants, leurs parents et les dirigeants du Club de Gondrexange. Grâce à la Commune, les enfants sont heureux de pouvoir se changer et protéger leurs affaires sous la cabane construite au bord de l' étang.
- Le 13 avril, un groupe de jeunes a remis en état les kayaks dans le cadre d'une bourse à projets finançant une sortie cinéma et karting le 20 avril à Nancy.

- Les 29, 30 juin et 1er juillet, nous avons participé à la manifestation " Du Bitume à la Verdure", sous l' égide du CAJT, qui avait pour but, par le biais de différentes activités sportives, de réunir jeunes du territoire et des banlieues nancéennes.
- Les 9, 10, 11 et 12 juillet, un chantier jeunes a permis d' arracher l' envahissante renouée du Japon et de remettre en état tables et bancs de l' association.
- En contrepartie, les 16, 17, 18 juillet s' est déroulé un mini-séjour à Gondrexange avec le Club Kayak.
- Le 29 octobre, Loto d' Halloween pour les enfants du territoire.

Nos manifestations

- Le 15 avril, la MPT a tenu la buvette, à la Salle des Fêtes, à l' occasion de la représentation théâtrale.
- Le 20 mai s'est déroulée la Fête de l' Eau, sous un soleil de plomb. Cette année, en plus du Club de Gondrexange, de l' association Croc Blanc de Cirey, de la Cani-Rando de Bionville, des jeunes du territoire et de l' équipe de prévention, nous avons bénéficié des participations du Club de Danse de Country de Blâmont, et du Club de Boxe Française de Cirey, qui ont tous deux rencontré un très vif succès.

- Début juin a eu lieu une Bourse aux Affaires, permettant d' acheter à très faible coût des vêtements d' été et divers objets.
- Du 30 juillet au 17 août, le Centre de loisirs a accueilli 27 enfants, qui ont participé à bien des activités, et au mini-séjour de la Boulaie, sous les yeux bienveillants de Marie-Jo, Delphine, Paul et Nikita.
- Le 15 août, notre Fête du Village et sa brocante ont bénéficié du beau temps, et cela a permis aux participants de passer une bonne journée. L' orage, bon prince, a attendu la fin du superbe feu d' artifices, offert par la municipalité, pour a son tour gronder et briller de tous ses feux.
- Les 5 et 6 octobre, une seconde bourse aux affaires a été organisée, et a rencontré un beau succès.
- Le 13 octobre, le Loto a rendu heureux bien des participants, grâce aux jolis lots sélectionnés par Marie-Jo, Jean-Claude et Jean-Marie.

Le centre de loisirs au refuge de la Boulaie

Programme des activités de fin d' année.

- Le marché de Noël aura lieu le 1er décembre à la Salle des Fêtes, en présence de nouveaux exposants.
- En partenariat avec la Mairie et l' Association des Parents d'Élèves, le Noël des enfants de l'école de Val et Châtillon sera organisé le 21 décembre. Les élèves iront de nouveau au cinéma, puis reviendront rencontrer le Père Noël et goûter à la salle des fêtes.
- En partenariat avec le CAJT, un loto de Noël est prévu le 27 décembre à la salle des fêtes de Cirey.

Section Sophrologie

La section sophrologie relaxation a fêté son premier anniversaire en septembre.

Mme Migos Christine vous accueille les jeudis à 17 heures salle des fêtes

La sophrologie relaxation est une technique simple et douce, accessible à tout âge et à tout public, par laquelle on apprend à gérer son stress, en abaissant le niveau de tension musculaire, entraînant ainsi une amélioration des douleurs diffuses. Par la répétition de cette action sur le physique, on parvient à la détente mentale.

Pour s'inscrire aux séances de groupe, une cotisation annuelle de 6 euros à la MPT est demandée.

Le prix d'une séance en groupe est de 3 euros, payable au mois ou à la séance, vous laissant ainsi la liberté de ne pas assister à chaque séance.

La première séance découverte est gratuite.

La sophrologie peut aussi se pratiquer en séance individuelle pour une aide plus personnalisée, le prix est de 15 euros.

Remerciements à la commune et à la MPT pour leur soutien et le prêt de la salle.

Section informatique

Le club info s'est réuni un jeudi soir sur deux jusqu'à la fin du mois de juin. Il y a avait parfois peu de participants mais l'ambiance était conviviale et les questions ou problèmes à traiter n'ont pas manqué !

Par manque de disponibilité, les séances n'ont pas repris en septembre mais le club reviendra en 2013.

Section Bridge

La section Bridge suit son petit bonhomme de chemin. L'envie de jouer, les résultats et l'assiduité de ses membres favorisent la bonne ambiance.

Nous vous rappelons que chacun est le bienvenu au sein de l'Association, et nous vous souhaitons à tous d' HEUREUSES FÊTES DE FIN D' ANNEE.

Marie-Josèphe SCHMITT, présidente.

Crédits photos : madame et monsieur Acrement

MÉMOIRES DU TEXTILE

Si on parlait « coton»

(Extrait de « histoire de l'industrie textile dans la vallée de la Haute Vezouze » livre 1 édité par Roger CORNIBÉ).

Les origines du coton remontent à la nuit des temps. On peut considérer que là où la plante poussait à l'état naturel, l'homme a su tirer profit des propriétés du coton. Les traces les plus anciennes prouvant l'utilisation de ces fibres datent de 5800 avant J.C et se situent au Mexique où furent découverts des restes de tissus et de capsules de coton. En France, il faut attendre la Renaissance pour voir apparaître les premiers vêtements en coton. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que la culture du coton va se développer à grande échelle grâce surtout aux progrès techniques tels que la mécanisation et l'invention des premières machines à filer, à tisser. Le coton est la partie soyeuse du fruit du cotonnier. Végétal appartenant à la famille des malvacées, la plante comporte de nombreuses espèces, herbacées ou arborescentes. La hauteur des variétés poussant à l'état naturel varie entre 50 cm et 5 mètres. En général la grande majorité des cotonniers cultivés sont du type arbusif, annuels et

d'une hauteur moyenne inférieure à un mètre. Depuis longtemps leur qualité a été accrue grâce à des sélections ou des hybridations. Concernant les usines de Val-et-Châtillon, le coton arrivait au port du Havre, acheminé ensuite par bateau ou par train jusqu'à Cirey-sur-Vezouze ou Avricourt. Les usines prenaient en charge la marchandise par des moyens propres à chaque industriel.

Le samedi 7 avril 2012, l'association a tenu sa 16ème assemblée générale en présence de M. LAMBLIN, Député de Meurthe-et-Moselle et de Mme TALLOTTE Josiane, Maire de Val-et-Châtillon, Conseillère Générale du Canton de Cirey-sur-Vezouze.

Au premier janvier 2012, l'association comptait 385 adhérents. Les effectifs restent stables. 61 personnes étaient présentes à l'assemblée, 180 pouvoirs ont été adressés (le quorum à réaliser était de 193).

Les rapports moral et financier font apparaître une bonne gestion.

Le mandat des membres du C.A. a été renouvelé pour 3 ans. Ont été élus :

– Président : FERRON Jean-Marie

– Vice Président : PATOUX Bernard

– Secrétaire : CORNIBÉ Roger

– Adjoint secrétaire : ROMARY Christiane

– Trésorier : COSTER Jean-François

– Adjoint trésorier : BECKER Alfred

– Membres : MARCHAL P., BRIMONT G., PIERRE P., ROMARY F., GICQUEL J.C, BESNARD D.

Cette année, la fréquence des visites a été modeste :965 entrées (2011 =1187, 2010 = 960).

La journée portes ouvertes du 15 août, connaît toujours autant de succès (600 entrées). Les exposants ont connu un succès. Les visiteurs ont apprécié les prestations présentées.

La journée du patrimoine a été boudée par les visiteurs.

Cette année deux groupes scolaires sont venus visiter le musée (école de Walscheid et Val-et-Châtillon) soit environ 110 personnes. Les élèves ont été attentifs aux explications données par les animateurs.

Informations

- *Samedi 6 avril 2013 : assemblée générale (salle des fêtes de Val-et-Châtillon)*
- *Jours d'ouverture du musée : mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, les jeudis et dimanches de 13h30 à 18h*
- *Ventes d'ouvrages : l'industrie textile dans la vallée de la Haute-Vezouze (1825-1978) deux ouvrages : prix de l'ouvrage 17 €. Vente au musée et chez l'auteur Mr CORNIBÉ 03-83-42-67-92*

L'équipe du musée vous souhaite une bonne et heureuse année 2013.

Le Président, Jean-Marie FERRON.

Les Petits Castors de Walscheid à la découverte du Musée du Textile : Continus, cannetière, bobinoir, poste de rentrage, métiers à tisser, plieuse, visiteuse, toutes les machines se sont animées, sous les yeux des enfants émerveillés par la mécanique, pour leur expliquer le temps de la visite toutes les étapes de fabrication de la balle de coton au tissu final.

Familles Rurales

Tous les quatre ans, Familles Rurales « fédération » organise un rassemblement de ses responsables bénévoles et salariés. Le prochain se déroulera en Vendée les 23 et 24 août 2013 à Talmont – St-Hilaire.

« Jeunes actions »

Les jeunes seront à l'honneur ! Pleinement actifs aujourd'hui, demain beaucoup seront de futurs responsables. Il paraît important de leur donner la parole, de les écouter et de dialoguer avec eux.

Deux journées pour :

- participer et échanger en inter-génération,
- découvrir de nouvelles activités et idées,
- se détendre et passer un moment convivial et fédérateur en plein air.

La jeunesse souhaite prendre sa place soutenons-là ! Ce sera aussi l'occasion de repartir avec des idées d'actions. En tant que mouvement familial et acteur de terrain, Familles Rurales se devait de donner à ces jeunes la place et l'attention qu'ils méritent. Il est parfois difficile d'appréhender les 15-25 ans. Dans d'autres domaines, l'association rencontre également beaucoup de difficultés pour recruter de nouveaux adhérents.

Les effectifs de Familles Rurales de Val-et-Châtillon en 2012 sont en diminution (moins 4 familles). Au 1er janvier 2012, l'association comptait 36 familles.

Par activité en nombre de personnes :

- Club Féminin : 10
- Scrabble : 10
- Club 3ème âge : 24
- Club gymnastique : 16

Musée du pain d'épice

Activités des clubs

- **Club féminin** : tous les 15 jours (mercredi après midi) réunions toujours bien suivies.
- **Club scrabble** : tous les mardis après-midi, participants toujours aussi passionnés.
- **Club gymnastique** : fréquentation régulière les mardis soir.
- **club 3è âge** : réunion tous les 15 jours (mercredi après-midi), bonne ambiance, toujours pas de sang neuf pour la relève.

Le mercredi 26 septembre 2012, les membres du Club se sont retrouvés au restaurant « La forêt » à Bertrambois pour partager en toute convivialité un repas apprécié par tous. Cette réunion a été rehaussée par la participation d'un accordéoniste qui n'a pas manqué de charmer les convives par un répertoire de chansons anciennes. Vers 18 heures, les membres du club ont repris le chemin du retour en souhaitant pouvoir se réunir en toute amitié l'an prochain au restaurant de « La forêt ».

Nous n'avons pas manqué de féliciter la restauratrice pour la préparation et l'organisation de cette réunion et de la complimenter pour sa brillante prestation.

Les membres de Familles Rurales souhaitent une bonne et heureuse année 2013.

Le Président, Jean-Marie FERRON

Les Amis d'Alfred RENAUDIN

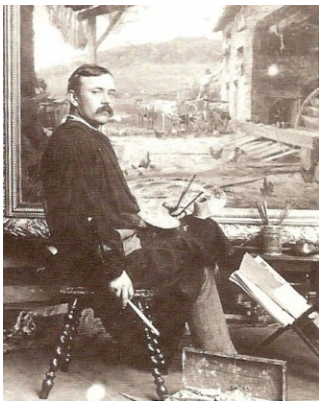

Suite aux Journées du Patrimoine organisées par la Municipalité en septembre 2011, qui ont rendu hommage à l'artiste-peintre Alfred RENAUDIN, une assemblée générale constitutive pour donner naissance à l'association « Les Amis d'Alfred RENAUDIN » s'est tenue le samedi 17 mars 2012 à 14h30 à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon. En présence d'une vingtaine de personnes, dont Madame Christiane LAVAL, adjointe à la Culture de la commune de Raon-L'Etape, Monsieur Philippe ARNOULD, président de la Communauté de Communes de la Haute-Vezouze, Madame Josiane TALLOTTE, maire de Val-et-Châtillon et Conseillère Générale du Canton de Cirey-sur-Vezouze, mais également Madame Elisabeth THOMAS, petite-fille de l'artiste-peintre.

Un public intéressé par les propos d'Elisabeth THOMAS, évoquant la mémoire de son grand-père

En six mois, entre le 17 septembre 2011 et le 17 mars 2012, de nombreuses actions ont été entreprises pour faire connaître Renaudin et faire renaître son œuvre : l'école Gratien Lorrain a affiché dans son couloir des tableaux de Renaudin et les élèves ont travaillé sur un questionnaire pour découvrir l'artiste-peintre, découverte de nouveaux tableaux de Renaudin, sollicitation d'un commissaire-priseur à propos d'un tableau de l'abbaye de Lavaudieu et d'un antiquaire à propos d'un tableau du Château de Blâmont, contact pris avec la famille Chambon, grand connaisseur de Renaudin, contact pris avec Maître François RENARD, contact avec Monsieur Samuel PROUVOST, directeur du département en Histoire de l'Art de Nancy II et mise d'une annonce en direction des professeurs et enseignants, parution d'un article sur Renaudin dans la revue annuelle de la S.H.A.L. (Société d'Histoire et d'Archéologie) de Sarrebourg, contact avec le Centre Image Lorraine qui prépare une base appelée Album numérique Première Guerre mondiale ; projet retenu par le ministère de la Culture : Renaudin et ses œuvres de la Grande Guerre devraient l'intégrer.

Objectifs de l'association :

- Promouvoir l'œuvre du peintre Alfred RENAUDIN (1866-1944).
- Recenser l'ensemble des œuvres de l'artiste et tout autre document le concernant.
- Editer des brochures ou tout document se rapportant à sa vie et à son œuvre.
- Organiser des événements en rapport avec Alfred RENAUDIN montrant la cohérence et le contexte.
- Organiser les manifestations marquant le 150ème anniversaire de sa naissance en 2016.

Suite aux statuts votés quelques minutes auparavant, à l'unanimité, l'assemblée élit les 8 membres du Conseil d'Administration. A savoir : Mme Josiane TALLOTTE, Madame Marie-Jeanne OHLSON, Madame Jeanine MARCHAL, Monsieur Jean-Luc MICHEL, Monsieur Michel GODARD, Monsieur Denis-Joël OHLSON, Monsieur Henri HARD et Monsieur Olivier BENA. Sont également élus comme vérificateurs aux comptes : Monsieur Alain GERARD (titulaire) et Monsieur Jean ULM (suppléant).

En réunion interne, le Conseil d'Administration a élu aux différents postes : Présidente d'honneur : Elisabeth THOMAS, Président : Monsieur Olivier BENA, Vice-présidente : Madame Josiane TALLOTTE, Trésorière : Madame Jeanine MARCHAL et Secrétaire : Monsieur Henri HARD.

La cotisation annuelle est fixée à 10 €. En moins d'une année, elle compte déjà 51 membres.

L'association a déjà organisé deux événements : une conférence par Madame Catherine CALAME sur le thème : « La faïencerie Lunéville Keller et Guérin : entre industrie et atelier d'art ». Le jeune Renaudin a travaillé dans les ateliers de décoration de la faïencerie de Lunéville en 1893.

Et un premier voyage découverte sur « Les traces d'Alfred RENAUDIN » a eu lieu le samedi 30 juin dernier sur quelques lieux peints par l'artiste à Toul et Gombervaux. Sous la présidence d'honneur d'Elisabeth THOMAS, petite-fille du peintre, et du président de l'association, Olivier BENA, les 22 participants ont visité le Musée d'Art et d'Histoire de Toul. Accueillis par le Docteur Michel HACHET, conservateur bénévole et président du Cercle d'Études Locales du Toulois depuis 1949, mémoire vivante de l'histoire touloise, ce dernier leur a délivré un témoignage sur l'artiste éponyme de l'association. Après un repas convivial, le groupe a ensuite rejoint le château de Gombervaux dans la Meuse. La guide bénévole de l'association « Gombervaux », les a plongés dans l'histoire de la forteresse à travers une visite qui a conduit les visiteurs dans les moindres recoins de l'édifice classé depuis 1994 aux Monuments Historiques. Deux haltes ont également été effectuées afin de trouver l'angle utilisé par Alfred Renaudin pour peindre la Porte d'En-Haut à Gondreville et une loge à Blénod-lès-Toul. Assurément, cette journée aura été un véritable succès dû en grande partie à la météo clémente et à la passion suscitée par l'œuvre magistrale d'Alfred RENAUDIN. Il est d'ores et déjà prévu qu'une telle sortie dite « sur les traces de Alfred RENAUDIN » sera organisée en 2013 afin de découvrir d'autres endroits mis en couleurs et en lumière par le maître d'art.

Catherine CALAME s'adressant à un auditoire certes peu nombreux mais captivé par le sujet (© photos : P. ACREMENT)

Les membres de l'association lors du voyage découverte devant les ruines du château de Gombervaux (55).

Depuis sa création en mars dernier, l'association a pris contact avec tous les musées qui détiennent des œuvres de l'artiste-peintre ainsi qu'avec les différents commissaires-priseurs et les salles de vente. Plusieurs publications ont également été réalisées : des articles dans le supplément Est Magazine, dans le Républicain Lorrain, édition de Sarrebourg, dans la revue municipale De Bonne Source de Raon-l'Etape, une annonce de recherche des œuvres dans Le Pays Lorrain et La Nouvelle Revue Lorraine, et un article à paraître en janvier 2013 dans La Revue des Moulins de France.

En tout, près d'une centaine d'œuvres ont d'ores et déjà été recensées et localisées dans des musées, mairies ou encore et principalement chez des propriétaires particuliers. Ils serviront à composer le livre hommage prévu en 2016 pour le 150ème anniversaire de la naissance d'Alfred RENAUDIN.

Pour tout renseignement sur l'association, merci de bien vouloir me contacter.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2013 !

Olivier BENA, président de l'association.

Rien que pour vos yeux, voici deux tableaux découverts cette année représentant notre Commune :

Val-et-Châtillon (1892), collection particulière

Val-et-Châtillon, collection particulière

Les Gars du Val Cross

Encore une année de passée, comme le temps passe vite, les Gars du Val sont toujours là avec des hauts et des bas. Nous faisons toujours partie du Trophée Sport Loisir. Nous organisons toujours **la finale le dimanche 5 mai 2013**. Une personne du club devait courir le marathon de New York mais, arrivée là-bas, la grande déception, la course a été annulée. Le club est quand même fier de porter les couleurs de Val et Châtillon au-delà de la Meurthe et Moselle. Je veux aussi remercier tous les bénévoles pour leur aide le jour de la finale ainsi qu'au loto et tous les commerçants, qui sans eux, la course ne pourrait pas avoir lieu.

Pour les plus courageux, chaussez vos baskets le dimanche 5 mai 2013, soit pour courir ou pour marcher. Pour les autres, on vous attendra à notre **super loto informatisé le samedi 25 mai 2013**. Nous comptons sur vous !!!

Tous les membres des Gars du Val Cross vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne santé.

Bonne année 2013 à tous.

Le président Gilbert DURAND

JS VAL

La JS VAL en sommeil

Comme je vous l'avais laissé entendre dans le bulletin municipal 2011, la JS VAL qui connaissait des problèmes d'effectif a vu cet état de fait s'aggraver au début de l'année 2012. En effet, suite aux départs de cinq joueurs pendant la trêve hivernale et les blessures de deux ou trois autres, la JS VAL s'est retrouvée avec un effectif insuffisant au mois de mars 2012 pour reprendre le championnat. Après trois forfaits, l'équipe a été déclarée forfait général pour le reste de la saison 2011/2012 (règlement du district 54) de football. Depuis, le club n'est plus en activité.

Le championnat 2012/2013 a débuté en septembre sans la JS VAL. Le club restera donc en sommeil deux ou trois saisons, le temps, espérons-le, de recruter des joueurs et des dirigeants pour remonter le club. La JS VAL a déjà connu une cessation d'activité dans les années 80. Après cinq ou six ans de repos, le club est reparti sans interruption jusqu'à nos jours.

Le contexte n'étant plus le même, je dois vous avouer que je suis plutôt pessimiste quant à une reprise éventuelle du club. Quoiqu'il en soit, je me tiens à disposition des personnes intéressées par une reprise de l'activité football à VAL-ET-CHATILLON.

En attendant, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2013.

Le Président, Christian BERNARD

Machet Energie Nouvelle

Avant de parler de l'abri construit au bord de l'étang de Val-et-Châtillon, revenons sur quelques actions et animations de l'année 2012 :

AG extraordinaire et Arbaziq' du 5 mai

Lors de cette assemblée extraordinaire qui s'est tenue à la scierie, il a été décidé de revendre Machet Production à son gérant actuel, Guillaume Lecorvaisier. L'entreprise prend ainsi son envol.

Suite à cette réunion, un moment de convivialité musicale qui autant plu aux spectateurs qu'aux musiciens avec l'Arbraziq'.

Journée bénévole du 9 juin

Les travaux se sont partagés entre les réparations nécessaires au bon fonctionnement de la scierie, maçonnerie, plomberie, électricité et entretien visant à rendre le lieu plus accueillant (nettoyage, débroussaillage et rangement). Le coin pique-nique situé à l'entrée du site a ainsi retrouvé tout son charme. Après un repas convivial, les scouts de France et quelques adultes sont allés dégager la prise d'eau ensablée grâce à des râteaux fabriqués le matin même. Une autre journée est prévue le 8 décembre.

Concert de Serge Paccoud

Le 1er Juillet, Serge Paccoud a animé toute la journée à Machet : le matin avec un spectacle pour enfants « Arthur, le pêcheur de chaussures », et l'après-midi en donnant avec les *sœurs sisters* le concert « Les Magnifiques » qui porte la parole de certains exclus de la société. Les textes des chansons ont été écrits en atelier avec des adolescents en difficultés, ainsi qu'en milieu psychiatrique.

La restauration et la buvette ont été assurées par l'association.

Fête à Machet le 26 août

Atelier de céramique de de décor à la chaux, sentier pieds nus, parcours à la découverte des plantes de la forêt, jeux grandeur nature d'Henri, vélo musical de Nicolas, présentation de l'ouvrage « les géants des roches sacrées ».

La restauration a été assurée par des producteurs locaux et les desserts par des sympathisants.

Merci au groupe de jazz *Paris Canaille* qui a spécialement appris l'air des « grandes gueules » pour annoncer les démonstrations de sciage !

Crédit photo : Est républicain

Journée du patrimoine le 16 septembre

Guillaume Lecorvaisier a reçu les marcheurs de la « rando-patrimoine » qui sont partis à pied à la découverte du patrimoine culturel.

Peu de temps avant, c'était les touristes de la journée découverte des énergies renouvelables organisée par LER qui étaient reçus à la scierie.

LER qui continue également de faire venir des centaines d'écoliers tous les ans à la scierie.

Construction d'une cabane au bord de l'étang de Val-et-Châtillon

Sur le même principe que la construction en planches et vis réalisée l'an passé avec l'architecte Sébastien Renaud, nous avons renouvelé cette année l'opération sous forme de chantier participatif du 20 au 25 août 2012, en lien avec une association bretonne « Les passeurs de savoirs », réunissant notamment des charpentiers et passionnés du bois.

Bruno Adam, charpentier de marine installé dans le Finistère, venu donc avec femme (Florence) et enfants (Lauriane et Guillaume), nous avons entrepris, avec l'aide de plusieurs sympathisants, la construction d'une toiture dite à la Philibert de l'Orme, architecte français de la Renaissance, qui a inventé vers 1550 la construction des toits de carène « à petits bois » et fut à l'origine de l'assemblage de bois pour fabriquer de grandes pièces.

Il s'agit en fait d'appliquer à la construction de bâtiments les techniques employées dans l'architecture navale. Un ouvrage d'art bardé avec du douglas, bois non traité lui-aussi, et dont la couleur s'intègre parfaitement au paysage de l'étang.

Crédit photo Est Répulicain

Le but de la semaine étant d'échanger des savoirs, Machet a proposé la confection de petits cuiseurs économes en bois reposant sur les principes du Rocket Stove.

La commune de Val-et-Châtillon a obtenu les autorisations préfectorales, financé le bois (un peu plus de 1000 €) et mis à disposition un lieu pour le campement avec vestiaires et sanitaires. L'encadrement d'entrée en retrait a été réalisé par les employés communaux quelques jours après le chantier.

L'abri a été monté sur une dalle existante où avait été construite une cabane en 1992.

Sentier d'interprétation

Le projet poursuit son chemin en partenariat avec LER. Après plusieurs mois de préparation et études, les premières réalisations concrètes vont commencer et occuperont l'association durant la nouvelle année.

En attendant de vous retrouver lors de l'inauguration du sentier prévue le dimanche 25 août 2013 lors de la fête à Machet, **nous vous souhaitons une bonne année**.

L'équipe de Machet.

Association Communale de Chasse Agréée

La saison 2011-2012 s'est bien passée. Elle s'est terminée en février avec un plan de chasse non réalisé en totalité en raison du nombre trop important d'animaux attribués. Les chasseurs connaissent parfaitement leur territoire et sont bien conscients des limites de tir à ne pas franchir pour la pérennité de leur sport.

La saison 2012 qui vient de commencer a été gâchée par le mauvais temps qui s'est manifesté presque chaque dimanche. Mais le moral reste au beau fixe en attendant des jours meilleurs qui ne manqueront pas d'arriver.

La presse régionale et même nationale fait souvent état de gibiers causant des perturbations et des dégâts aux abords même des villes aussi bien que des villages. C'est bien le cas ici, des riverains de nos rues de Châtillon et du Beau soleil qui, cette année, ont vu leurs jardins mis à mal par les cervidés et sangliers très attirés par les légumes cultivés par nos concitoyens : choux, salades, haricots, etc... Ils s'en sont régalés. Cette situation désagréable ne pourra pas se poursuivre et nous allons faire en sorte qu'elle ne perdure pas, dans la limite de nos moyens bien-sûr.

En attendant, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2013.

Le Président, Michel BLAISE.

Association des Mutilés et anciens Combattants
de Meurthe-et-Moselle

Section A.M.C VAL-ET-CHÂTILLON

Composition du bureau

Président : Pierre SOMMIER
1er Vice Président : Roland DAL MARTELLO
2ème Vice Président : Patricio GARCIA
Trésorière : Mme Danielle BESNARD
Trésorier adjoint : François BAJOLET
Porte-drapeau : Paul PIERRE
Porte-drapeau adjoint : Nicolas AINOC

Vérificateurs aux comptes

Messieurs : Michel LEMAIRE, André SCHOTT

Effectifs en cours d'année

du 1er janvier au 1er novembre 2012 : 22 membres

Décès : Madame Marie-Claire BRELINSKY décédée le 10 octobre 2012

Notre mission première

Notre section participe aux cérémonies à caractère patriotique dans le secteur afin de rendre hommage à nos camarades morts pour la France.

Je remercie notre porte-drapeau M. Paul PIERRE ainsi que les membres qui ont participé aux diverses cérémonies.

Les membres de la section et moi-même vous présentons nos meilleurs voeux pour l'année 2013.

Le Président, Pierre SOMMIER.

Conjoints survivants veufs et veuves

Cette année encore, l'association a essayé de maintenir un lien entre les personnes âgées veufs et veuves en organisant 4 goûters et un repas. Ce sont des moments de convivialité avec d'autres personnes qui ont connu la même épreuve.

Après 12 ans en tant que responsable de la section de Cirey, Tanconville et Val-et-Châtillon, Lise MEYER donnera sa démission lors de la prochaine assemblée générale départementale.

crédit photo : M. et Mme Acrement

A tous les habitants de Val-et-Châtillon : **bonne fin d'année, meilleurs vœux pour 2013 et merci à la municipalité pour son soutien.**

Restaurants du cœur

Centre de Cirey-sur-Vezouze Responsable : Angélique Magnier

21, chemin du Baron. Tél et fax : 03 83 42 75 68

Annexe de Val-et-Châtillon Chargée d'annexe : Marie-Thérèse Gérard

Route de Petitmont Tél : 06 31 13 43 62

En 1985, Coluche a dit : « J'ai une petite idée… on essaiera de faire une grande cantine, peut-être cet hiver, gratos… Les Restos du Cœur étaient lancés et 27 ans après, les Restos accueillent 10 fois plus de personnes à aider, des personnes en plus grande difficulté.

Les principes édictés par les fondateurs sont toujours en vigueur :

***Accueil** des personnes quelles soient les origines ou religions*

***Respect** et **Solidarité** envers les plus démunis*

***Bénévolat** sans aucun profit*

La campagne 2011 /2012

➢ Au niveau national :

900 000 personnes accueillies, 30 000 bébés aidés, 115 000 000 repas distribués, 60 000 bénévoles, 2 100 centres et annexes, 1 association nationale et 116 associations départementales et un budget de plus de 168 000 000 €.

➢ En Meurthe-et-Moselle :

11 200 personnes accueillies, 500 bébés aidés, 942 000 repas distribués, plus de 750 bénévoles, 24 centres Restos et 13 annexes.

➢ Centre de Cirey-sur-Vezouze :

60 familles : 171 personnes accueillies, 8 bébés aidés, 11 770 repas distribués, 10 colis de dépannage servis et 17 bénévoles.

➢ Annexe de Val-et-Châtillon :

17 familles : 34 personnes accueillies et 5 bénévoles.

➢ Inter campagne :

Pour le centre de Cirey-sur-Vezouze, 2 352 repas ont été distribués à 16 familles (28 personnes). 2 familles du village ont été aidées.

Les 9 et 10 mars, 1260 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène ont été collectés pour notre centre. Un grand merci pour votre générosité.

Cette année, Roger, Mi-Jo et Marie-Thérèse vont chercher les denrées au centre de Cirey et préparent les colis les mardis matins.

Colette, Mi-Jo et Marie-Thérèse accueillent les personnes bénéficiaires autour d'un café pour un moment d'échange et de partage, les mardis après-midi de 13h30 à 15h.

Pour s'inscrire en cours d'année, il faut se présenter les mardis au centre de Cirey-sur-Vezouze de 15h à 16*h.*

Vie paroissiale

Hommage à Mesdames Christiane MARCHAL et Marcelle THOMAS

C'est avec une vive émotion, pleine d'espérance, que les paroissiens du Val ne souhaitent pas terminer cette année 2012 sans rendre hommage à deux femmes, aux destins croisés, qui par leur foi et leur engagement, ont contribué dans leurs actions à travers notamment la catéchèse pour les enfants mais aussi l'organisation des célébrations ou encore l'accueil de leur Prochain, à faire vivre l'église Saint-Laurent et sa Communauté ecclésiale. Madame Christiane MARCHAL nous a quittés le 20 juillet, date à laquelle Madame Marcelle THOMAS, cousine et aide au prêtre de l'abbé SENGER (décédé en 2009), fêtait pour la dernière fois son anniversaire, avant de disparaître le 10 août suivant, exactement trois semaines plus tard, jour même de la fête de Saint Laurent, saint patron du Val. A leurs familles, nous exprimons nos plus sincères condoléances et nos vifs remerciements pour tant d'années au service de la paroisse du Val.

Sur cette photographie, prise le 10 juin 2001, journée historique, qui vit le départ du dernier Curé en titre de la paroisse, Madame MARCHAL remet à Madame THOMAS un magnifique bouquet de fleurs, toutes les deux entourées de l'abbé SENGER. Ce dernier sera ensuite remplacé par l'abbé Paul PFISTER, curé de Cirey, décédé inopinément le 5 octobre 2012 dernier.

Olivier BENA

ADMR

L'ADMR est bien connue dans votre commune, autant par son service d'aide à domicile que de portage de repas. L'association ADMR Cirey-Badonviller couvre les cantons de Cirey et de Badonviller.

Son siège social se trouve rue Saint Martin, à Badonviller, dans l''ancienne salle de la justice de paix, en dessous de la Mairie. Une secrétaire de proximité, Anne SIDEL, aide les bénévoles dans leur travail quotidien. Elle est présente le lundi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30. Le bureau est fermé le mercredi toute la journée. Pendant les heures d'ouverture, l'ADMR est joignable au 03.83.42.67.40. En cas d'urgence le soir et le week-end, vous pouvez composer le 06.30.70.21.76. Vous pouvez également contacter l'ADMR par mail : admr.cireybadonviller@fede54.admr.org

Les principaux acteurs, membres bénévoles, sont, depuis le conseil d'administration élec-

- Gisèle MANGEOT, résidant à MIGNEVILLE, Présidente, responsable de la gestion des salariées et des clients sur le canton de Badonviller ;
- Josiane WERNERT, résidant à CIREY sur VEZOUZE, Vice présidente, responsable dossiers et planning sur le canton de Cirey ;
- Yvonne MASSON, résidant à BADONVILLER Trésorière ;
- Anne Marie IUNG, résidant à BADONVILLER Secrétaire Générale.

Et encadrent une équipe de salariées réparties sur les deux secteurs : 21 salariées sur Cirey/Vezouze et 21 salariées sur Badonviller.

C'est un personnel compétent. Les salariées ont pu bénéficier au cours des années antérieures d'une formation de base : connaissance de l'ADMR et connaissance du métier. Des formations complémentaires plus pointues, sur des thèmes touchant la prise en charge des personnes tant dans leur environnement physique que psychique leur ont également été dispensées, sur demande.

Le réseau ADMR s'est constitué une identité propre. Salariées et Bénévoles œuvrent dans le même sens et partagent les valeurs de solidarité, écoute, disponibilité, respect, rigueur et discrétion dans le cadre de services de proximité s'adressant à tous.

L'ADMR intervient auprès de 270 personnes, pour de l'aide à domicile, de l'aide à l'autonomie, de l'aide à la famille, du portage de repas et de téléassistance.

Depuis cet été, l'association ADRM Cirey-Badonviller a obtenu la certification pour ses activités « services aux personnes à domicile» délivrée par l'AFNOR (NF X50-056).

FRS Une association à votre service et au service de l'emploi

« Seul pour rentrer le bois, tapisser la chambre, ce n'est pas facile… » « Tondre, je ne peux plus le faire… », « Je travaille, le linge s'entasse, je n'ai plus le temps de m'en occuper »…

Beaucoup de personnes se retrouvent dans cette situation et ne savent pas où s'adresser.

FR Services (anciennement Familles Rurales Services) peut résoudre ces problèmes…

FR Services est une association mettant en lien les besoins des particuliers avec du personnel compétent. Les démarches sont simples, FR Services réalise le contrat de travail, la fiche de paie et tous les autres papiers administratifs. Il vous suffit de donner vos consignes au salarié.

Dans le cadre des emplois familiaux, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% du montant annuel des prestations, dans une certaine limite.

Vous pouvez faire appel de manière ponctuelle, pour un petit travail de 2 à 3 heures, mais aussi de manière plus régulière…

Toutes sortes de petits travaux sont possibles : jardinage, bêchage, peinture extérieure ou intérieure, débarras, ménage, repassage, travaux de couture, garde d'enfants (de plus de trois ans).

FR Services – Virginie Daudey -
4 rue du 18 novembre 54450 Blâmont
03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01

FR Services délègue aussi des personnes auprès d'artisans, d'entreprises, de communes et d'associations.

FR Services est une association intermédiaire crée en août 1987 à but non lucratif. Elle a comme objectif premier de créer de l'emploi, de permettre aux salariés d'acquérir encore davantage d'expérience et de retrouver à la suite un emploi durable.

Sur les cantons de Blâmont, Badonviller, Cirey-sur-Vezouze, plus de 90 particuliers nous ont fait confiance cette année, mais également une vingtaine d'entreprises, collectivités et associations.

LE SOUVENIR FRANCAIS

UN PEU D'HISTOIRE

Qui est Xavier NIESSEN ?

Xavier NIESSEN, né en 1846 à SARRE-UNION fut le fondateur du Souvenir Français .

Orphelin très jeune, il fut élevé par un oncle qui lui fit faire des études qui firent de lui un professeur émérite.

Ce jeune professeur au collège Ste CROIX de NEUILLY occupe une chaire en 1870 dans ce même collège.

A la fin des hostilités, il reprend ses cours, les obligations de sa charge lui paraissant lourdes, il quitte sa chaire pour s'établir professeur libre.

Son temps libre lui permit une observation : que les jeunes filles de nos chères provinces perdues avaient tendance à abandonner peu à peu la touchante coutume qu'elles avaient prise d'aller chaque année fleurir au moment de la Toussaint d'un bouquet bleu, blanc, et rouge les tombes de nos soldats disséminées sur les différents champs de batailles.

Redoutant que l'oubli finisse par étendre son voile sur les tragiques événements de l'année terrible, (1870-1871) il groupa autour de lui un certain nombre de bonnes volontés avec l'aide desquelles il passa à l'action dès 1887.

Le 22 août de cette année, il obtenait un arrêté ministériel autorisant la création d'une association nationale du Souvenir Français.

Son but : maintenir le souvenir de la France en Alsace et en Lorraine et celui de l'Alsace et de la Lorraine en France.

Procédé ? Entretenir les tombes de ceux qui sont morts pour la France et conserver ainsi leur mémoire.

L'œuvre fait si rapidement tache d'huile qu'elle est dès le 1er février 1906 reconnue d'utilité publique et placée sous le haut patronage du président de la République.

En 1908, NIESSEN réussit un coup de maître. Secondé par le Lorrain Jean Paul JEAN il obtient des autorités allemandes l'autorisation d'élever sur le plateau de NOISSEVILLE un monument à la mémoire des glorieux soldats français tombés au champ d'honneur.

Il renouvelle son exploit en 1909 en faisant ériger un autre monument en Alsace à WISSENBOURG.

Toutes ces actions ne furent pas du goût de l'ennemi qui pria NIESSEN de quitter l'Alsace et ce fut le retour à NEUILLY où il continua à développer le Souvenir Français.

Agé de 68 ans à la première guerre mondiale, il commençait à ressentir les effets d'une fatigue que ces perpétuels déplacements tant en France qu'à l'étranger pour créer de nouveaux comités et animer ceux existants, il se retira peu à peu refusant le poste de président national.

Apôtre du souvenir cet Alsacien

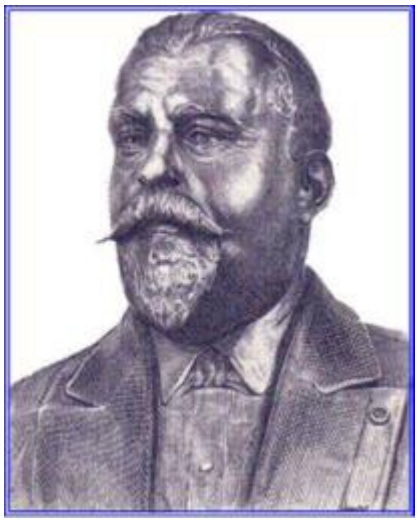

de vieille souche, aussi attaché à sa grande qu'à sa petite patrie.

Avant de s'éteindre le 29 décembre 1919 à l'âge de 73 ans, il partagea la joie de la victoire et la joie de voir réunies les deux provinces pour lesquelles il avait si généreusement combattu.

Les générations ont repris le flambeau après Xavier NIESSEN et continue à transmettre ce flambeau aux plus jeunes par des conférences dans les établissements scolaires du canton ou en participant financièrement et physiquement aux voyages sur les lieux des combats.

Ce sont 1700 comités 98 délégations générales entretenant 130.000 tombes, 250 monuments et plus de 40 stèles avec votre concours et votre générosité.

Continuons à entretenir le devoir de mémoire auprès de nos jeunes, afin que le sacrifice de ceux qui sont morts pour nos libertés ne sombre à jamais.

« A NOUS LE SOUVENIR, A EUX L'IMMORTALITE »

Le président du comité, Bernard CLAUDON.

Photographies anciennes inédites

Grâce à l'article paru dans le bulletin 2011 sur René VEILLON, ancien maire de la Commune et fondateur de la Société Cotonnière Lorraine, et au travers de mes recherches, j'ai retrouvé un descendant d'un neveu de René VEILLON, Maître François RENARD. Il m'a offert un véritable trésor que sont les clichés pris par son grand-père, venu en Lorraine, comme stagiaire à l'usine aux côtés de son oncle, il y a tout juste un siècle et quelques années, en 1903. Qu'il soit remercié pour ce don de ces documents inédits que j'ai absolument voulu partager avec vous dans ce bulletin.

La Maison VEILLON

La construction des usines de la S.C.L. s'accompagnent de celle des cités ouvrières situées rue Morval, au Bajeu ou encore sur la route de Cirey entre août 1901 et novembre 1902 devant accueillir les 300 ouvriers à venir. En 1902, Monsieur VEILLON achète à la commune une parcelle au lieu-dit « Vala » et y fait construire à ses frais une maison cossue qui deviendra la Fondation Veillon à partir de 1928.

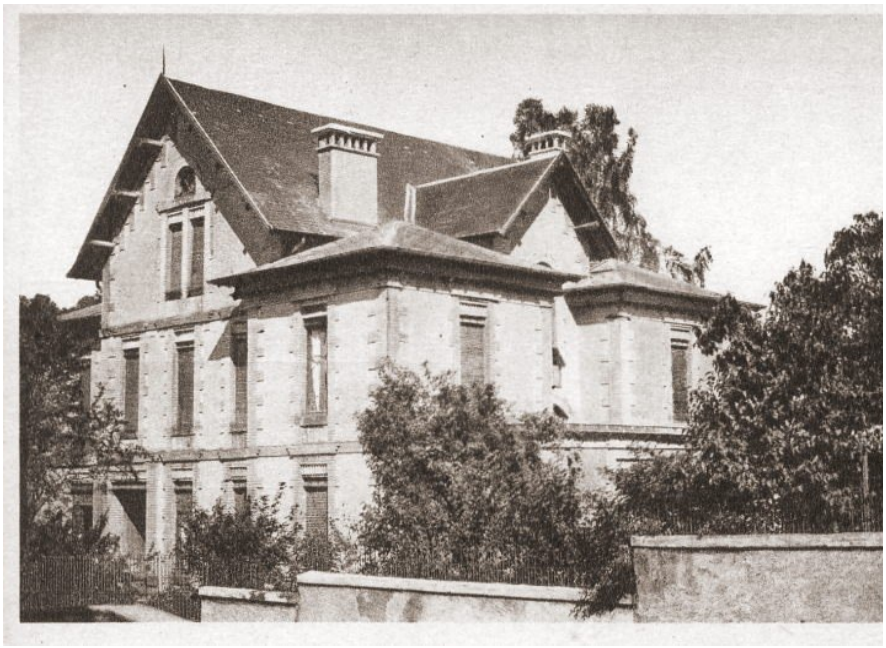

Vue côté jardin. On y voit les cités du Moulin.

René VEILLON en pleine exécution de ses œuvres.

Deux dessins réalisés par René VEILLON représentant le Val.

Au temps de la garderie dirigée par les sœurs de la Doctrine Chrétienne et Mme Julia VEILLON

Olivier BENA

Val-et-Châtillon: de la 1ère Guerre Mondiale au Monument Commémoratif

Avant la 1ère Guerre Mondiale, la population s'élevait à plus de 2 000 habitants. La commune comptait également deux grandes usines textiles (Bechmann et Société Cotonnière Lorraine), de nombreux artisans et commerçants, pas moins de 18 aubergistes. Voici une chronologie des faits marquants qui ont jalonné cette période.

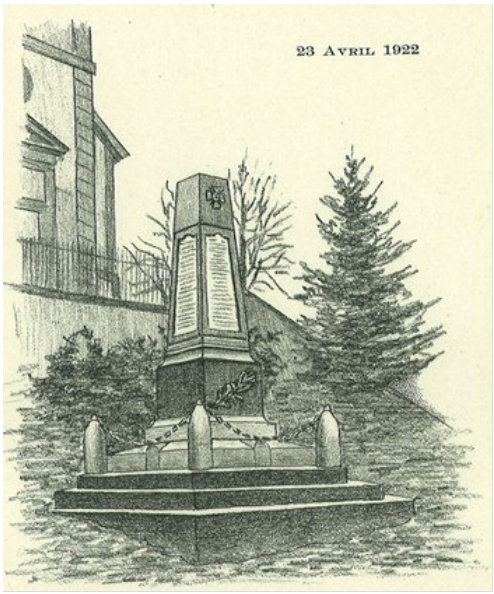

31 juillet 1914: A la veille de la mobilisation générale, les jeunes gens quittent le village pour se rendre à la gare la plus proche à pieds.

1er août 1914: Les réservistes sont sur le départ. A 17h, les cloches sonnent la mobilisation générale.

3 août 1914: Les Allemands sont aux portes de Cirey-sur-Vezouze du côté de Haute-Seille. Le maire, René Veillon, fait une déclaration poignante à ses administrés.

5 août 1914: Les Allemands sont dans Cirey. Réquisition de nourriture et de fourrage.

6 août 1914 : Le maire appelle ses administrés à ne pas provoquer l'ennemi. Il annonce une taxe sur le pain à 40 c./kg en réponse à la hausse considérable du prix de la farine. La commune prendra les décisions budgétaires pour empêcher la hausse du prix du pain. Il met également en place des dispositions utiles concernant les récoltes et moissons, le service postal, le ravitaillement du village, le service du culte ou encore le service médical.

7 août 1914 au soir : Invasion par la cavalerie bavaroise suivie le lendemain du 2ème régiment de Munich. Les jours suivants : incendie des communes voisines: Parux, Bréménil et Badonviller. L'occupation allemande durera du 7 au 14 août 1914.

Août-septembre 1914 : Val-et-Châtillon subit diverses réquisitions : viande, pain et avoine pour les chevaux de l'ennemi.

14 août 1914 : En poursuite de la bataille de Badonviller, combats du 13ème Corps 26ème division contre un corps bavarois. Une charge sur 800 mètres sur les tranchées allemandes en avant de Cirey. Perte de 1 200 hommes: tant blessés que morts dont 3 Commandants (du 139ème) et 2 Capitaines.

15 août 1914: Des éclaireurs français descendent de Petitmont et sont surpris par des Allemands dissimulés dans une tranchée. Bilan: 14 officiers et plus de 200 soldats français trouvent la mort.

16 août 1914: Au péril de sa vie, le maire, René VEILLON, fait inhumer plusieurs des soldats dans le cimetière du Val. A 13h, les troupes françaises traversent le Val vers Morhange et Sarrebourg où l'ennemi s'est replié.

16 au 23 août 1914: Val-et-Châtillon retrouve une liberté de courte durée.

22 août 1914: Val est de nouveau bombardé: de 13h à tard dans la soirée: dégâts aux maisons d'habitation et aux usines. Une grande partie de la population s'enfuit dans la nuit effrayée notamment dans les forêts dont le maire. Le village est mis à sac.

23 août-16 septembre 1914: Val-et-Châtillon est de nouveau envahi. Par sa vive opposition, le maire, René VEILLON, manque à plusieurs reprises de se faire fusiller.

14-18 septembre 1914: Occupation du village par le 99ème Régiment d'Infanterie de Réserve allemande.

18-20 septembre 1914: Aucune troupe allemande ni française dans le village. Retour dès le 20.

19 septembre 1914: 2 soldats Alsaciens se remettent aux autorités à la mairie du Val car ils ne veulent plus servir l'armée allemande. Ils rejoindront Bréménil le 20 avec les troupes françaises.

Fin octobre 1914: Bombardement du village: deux maisons détruites.

Jusqu'au 16 novembre 1914 : Val se troupe entre deux lignes de front. Après les combats du 16 et 17, Val est définitivement occupée.

17 novembre 1914 : Le baron Jean de Klopstein meurt tragiquement touché par une balle ennemie alors qu'il observait l'avancée des troupes allemandes à la fenêtre du château de Châtillon.

22/23 novembre 1914: Une grande partie de la population du Val, conduite en rang par les soldats, quitte la commune. Les hommes sont envoyés en camp de prisonniers en Allemagne. Le maire, comme son se-

crétaire de mairie, sera conduit au camp de Ratstatt en Allemagne. Durant cette période douloureuse, il peindra plusieurs toiles.

Fin 1914: Val-et-Châtillon est entièrement pillé et dépouillé. Tout part pour l'Allemagne. Petitmont comme Val-et-Châtillon deviennent des casernements aux troupes ennemies. La vie s'organise. De cette période, reste toute une série de cartes postales photographiées, dessinées ou peintes par les Allemands afin de rendre compte à leurs familles de leur sort outre-Rhin.

Les troupes ennemies à l'entrée du Val

Fabrication de fibrine par l'occupant

Mars 1915 : Le roi Friedrich III August de Saxe est attendu à Cirey pour une revue des troupes. Rapidement, contre-attaqué à Saint-Sauveur, tout ce cortège royal doit fuir.

Le Roi de Saxe et ses troupes traversent le Val en mars 1915.

Avril 1915 : Alfred Renaudin peint Gerbéviller détruite. Il est un des témoins de la Grande Guerre qu'il mettra en peinture. Il peindra aussi Verdun.

1915 : Le Révérend Père Charles UMBRICHT, figure célèbre du Val, est aux côtés des soldats sur les fronts comme aumônier de la 20ème division de Saint-Malo. Il sera le prêtre le plus décoré de France en 1918. Le 16 juillet 1918, un obus lui coûtera son bras gauche et un renfoncement de la cage thoracique.

R.P Charles UMBRICHT (1873-1941)

11 novembre 1918 : L'Armistice marquant l'arrêt des combats est signé.

Février 1919: Une majeure partie de la population du Val est rentrée au bercail après des années d'exil. L'occupant a laissé un gros volume de détritus. 300 Russes cantonnés dans le village viennent en aide pour le nettoyage et la reconstruction. Ils seront sommés de quitter rapidement la commune.

Juin 1919 : Plusieurs actions pour relancer la vie économique: vente du bois abattu par les Allemands aux habitants à un tarif préférentiel, suppression du service de ravitaillement afin de remettre une économie commerciale locale, vente de la fibrine restante à un plâtrier nancéen.

La commune touche des dommages de guerre en compensation des équipements enlevés ou détruits par l'ennemi : achat d'une nouvelle horloge pour l'église, de trois nouvelles cloches, d'un nouveau corbillard et de mobilier et matériel pour les classes de l'école.

Les bâtiments des usines dévastés après l'occupation

Janvier 1920 : Baptême des trois nouvelles cloches : Bernadette, Marguerite-Marie et Jeanne d'Arc. Elles sont installées en mars par l'entreprise Martignoni.

18 avril 1920 : Décès à Val-et-Châtillon du maire, René Veillon. Il reçoit l'année suivante à titre posthume le grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Courant 1920 : Constitution d'un comité local afin de trouver les fonds nécessaires pour ériger un Monument à la mémoire des Enfants du Val au champ d'Honneur. Ce Comité, sous la présidence d'honneur de M. Camille CLAUDE, maire de la commune, comprenait 7 membres actifs dont 3 désignés par le Conseil Municipal et 4 autres par la Section des Mutilés et des Anciens Combattants à savoir : Monsieur Joseph FARNER, Adj, et Mutilé, Président actif, Monsieur Louis CANAUT, C. municipal, Vice-Président, Monsieur Emile COLLENNE, Mutilé, Vice-Président, Monsieur Camille PARMENTIER, C. Municipal, Trésorier, Monsieur Joseph LIEVRE, Mutilé, Trésorier-Adjoint, Monsieur Louis CAYET, ancien prisonnier civil, Secrétaire, Monsieur Edmond FEVE, C. municipal, Secrétaire-Adjoint.

Monsieur René VEILLON, maire de Val-et-Châtillon

28 août 1920: 781 Francs 80 centimes furent déjà récoltés par des quêtes lors de bals ou encore la vente de petites fleurs. Une souscription est lancée auprès de la population afin de participer à l'hommage rendu aux chers morts du Val et de donner un témoignage de reconnaissance aux familles si cruellement éprouvées. Camille PARMENTIER et Louis CAYET en ont la charge. Chaque semaine sera affichée en mairie la liste des généreux donateurs.

Val-et-Châtillon, comme d'autres communes reçoit la Croix de guerre après avoir refusé d'en faire la demande.

31 décembre 1921: Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de plan pour le futur Monument Commémoratif dédié aux « Enfants du Val ». Le lieu choisi est le square Jean de Klopstein, en bas de l'église. Ce terrain avait été donné par le baron tué en 1914, en 1899 lorsqu'il devint conseiller Général.

Début 1922 : Accord de gré à gré passé entre le maire et Monsieur Farner, sculpteur dans la commune. Le coût total du Monument s'élève à 17 500 Francs: souscription récoltée: 14 000 Francs, subvention communale de 6 000 Francs, 3 500 F pour le Monument et 2 500 F pour l'organisation des cérémonies.

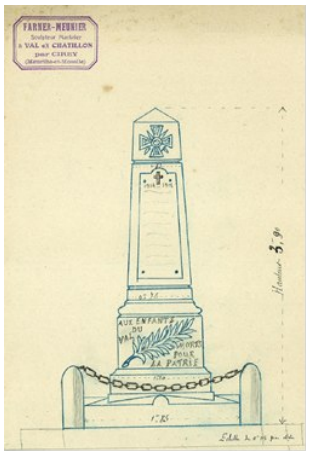

Plan de conception du Monument Commémoratif réalisé par Monsieur FARNER.

10 avril 1922 : Réception des travaux : le Monument se compose de : granit rouge corail des Vosges, poli sur les quatre faces, d'une inscription « AUX ENFANTS DU VAL, MORTS POUR LA PATRIE », d'une palme en bronze massive de 1,20 m de longueur, de la Croix de Guerre également en bronze, de plaques de marbre blanc poli sur chaque face où sont gravés et peints en rouge les noms des 85 héros tombés au Champ d'Honneur d'obus de 270 français (offerts par le Sous-Secrétariat de la Liquidation des Stocks) liés par des chaînes en fonte aux quatre coins du Monument.

23 avril 1922 : Inauguration du Monument Commémoratif. Une grande journée est organisée pour l'occasion avec la participation des diverses sociétés du Val, de la Clique des GAS du Val et la Fanfare de Cirey, des enfants des écoles, des habitants du Val, des élus municipaux dont le maire, Monsieur Claude, et du député Mazerand venu de Cirey. Après le vin d'honneur fut servi un banquet au menu copieux.

Aujourd'hui, mai 2012, 90 années se sont écoulées mais le souvenir de ces événements et des « Enfants du Val » morts pour notre liberté doit perdurer et être transmis aux générations suivantes. Depuis, la 2ème guerre mondiale et des conflits coloniaux ont fait d'autres victimes qui sont également honorées sur le marbre blanc du Monument Commémoratif.

Olivier BENA

Sources :

Val-et-Châtillon : son passé et ses gens, Roger CORNIBE.

Archives communales de Val-et-Châtillon.

Photographies et cartes postales, Rémi GERARD.

A lire également : Les 90 ans du Monuments aux Morts, page 25 de ce même bulletin.

Inauguration du Monument Commémoratif le 23 avril 1922

Adieu à Fernand MASSON (1927-2012)

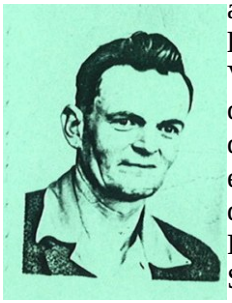

C'est une figure locale bien-aimée de tous les habitants du Val qui nous a quittés en ce début de l'été en la personne de Monsieur Fernand MASSON. C'est à la maison hospitalière de Baccarat qu'il venait d'intégrer quelques semaines auparavant que l'enfant du Pays s'est éteint le 3 juillet dernier. Né le 16 juin 1927 à Val-et-Châtillon, il épousa Françoise PIERRAT, une bacchamoise, en 1954. Le couple aura un fils unique, Jean. La famille s'agrandira par la suite avec la naissance de trois petites-filles et quatre arrière-petits-enfants.

Fernand MASSON aura passé toute sa vie, de son enfance aux quelques dernières années avant la fin de son existence, dans son village natal qu'il connaissait si bien et qu'il aimait tant. Il avait débuté sa carrière professionnelle à la scierie de Machet pendant la guerre, puis il avait travaillé à la Société Cotonnière de Lorraine et à la gare ABC (Avricout-Blâmont-Cirey). Le 1er janvier 1968, il devient agent de police municipal en remplacement de Monsieur KUBLER qui a occupé cette fonction pendant 19 ans et qui fit valoir ses droits à la retraite. Fernand MASSON occupera lui cette fonction jusqu'à prendre sa retraite. Le 24 avril 1987, au cours d'une cérémonie des plus sympathiques, dans la salle du Conseil, Monsieur Roland DARDAINE, son collègue et ami de toujours, retraça les 20 années qu'il avait passées au service de la Commune. Un cadeau lui fut alors remis par le Maire, Alain GERARD, en signe de reconnaissance pour tout le travail accompli en près de deux décennies.

Sa forte personnalité laisse aujourd'hui encore une empreinte dans notre Commune. Aussi, aurez-vous une pensée pour lui, quand vous verrez les dernières décorations électriques subsistantes datant d'une autre époque, qu'il réalisa, accrochées dans le village. Le temps de la retraite ne l'effacera pas de la vie de la Commune puisqu'il restera très actif notamment dans le milieu associatif comme Familles Rurales, dans la section du 3ème âge ou encore Mémoires du Textile, où il avait fait partie des membres précurseurs pour la création du Musée. Son goût pour la musique avait fait de lui un saxophoniste hors pair. Avec son groupe de musique, il animait les bals de la région. Le groupe avait même repris du service au milieu des années 1990 lors de l'Opéra de Lunes. En 1994, année du 50ème anniversaire de la Libération du Val, voici ce qu'il confia « Lors de l'entrée des troupes libératrices dans la Grande Rue, côté Nitra, celles-ci rencontrèrent un habitant : Monsieur Gustave Blaise. Un des soldats lui demanda de porter le message selon lequel tous les habitants devaient impérieusement rester dans leur maison, à l'abri. Ce message, transmis de porte en porte, eut le résultat inverse de celui escompté : tout le monde sortit, au mépris du danger, pour acclamer les libérateurs. Il n'y eut heureusement aucune conséquence dramatique ».

Au début des années 2000, pour des raisons de santé, Fernand MASSON et son épouse quittèrent la Commune, comme un véritable crève-cœur, pour s'installer dans la cité du Cristal. Souvent, il revenait au Val y voir ses amis ou assister aux enterrements des personnes qu'il avait connues ou encore à l'assemblée générale de l'association Mémoires du Textile qu'il ne manquait jamais. Son souvenir restera gravé dans la mémoire collective du Val comme un homme ouvert, sympathique, privilégiant l'intérêt de tous à son propre confort. Il repose désormais parmi les siens dans le caveau familial situé dans le vieux cimetière du Val. La Commune exprime une nouvelle fois ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Adieu Fernand !

Fernand MASSON jouant du saxophone en famille à Noël dernier.

Merci à son épouse et à son fils pour leur aide si précieuse.

Olivier BENA

André MARCELET

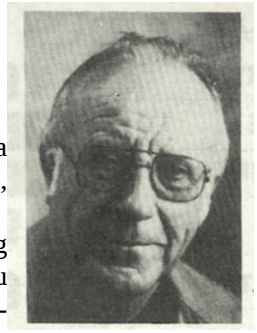

Il y a 30 ans, André MARCELET (1920-2006) devenait MAIRE du Val

Le 19 mars 1983, il y a presque 30 ans, suite aux élections municipales, Monsieur André Marcelet fait son entrée à la mairie par la grande porte. Il est venu habiter la commune en avril 1981.

André Marcelet est né à Aubigney en Haute-Saône, le 27 juin 1920. Très jeune, il s'engage en 1939 pendant toute la durée de la guerre. Il fait la campagne de France en 1940. Son mandat sera de courte durée puisque en 1985 il décida de démissionner pour raisons de santé. Engagé en 1941, il participe aux campagnes d'Afrique du Nord, d'Italie, de la Libération de la France et pénètre en Allemagne avec la 1ère armée. Il fait même partie des campagnes d'Extrême Orient. Blessé en novembre 1944, il reçoit la croix de guerre 1939-1945 (avec une citation) et la croix des T.O.E. (quatre citations donc à l'ordre de l'armée). Il effectue ensuite trois séjours en Indochine où il connait les dures geôles du Viet-Minh entre 1953 et 1954. A son retour en France, il rejoint le sud de la Tunisie de 1954 à 1956 avant de gagner Madagascar de 1957 à 1960. Pour couronner sa carrière militaire, il est nommé Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur en 1982 à titre militaire comme adjudant en retraite. A son élection en 1983, il prend vite à cœur de résoudre les difficultés découlant de la disparition de centaines d'emplois suite à la fermeture des usines. A ses côtés, son épouse, Gabrielle, a de nombreuses années été au service de la paroisse du Val à travers la catéchèse qu'elle enseignait aux plus petits.

En deux ans de mandat, plusieurs grands chantiers ont été réalisés : chauffage de l'église, réfection de la toiture du chœur de l'église, plancher de la salle des fêtes, aménagement d'un parking supérieur du système, remblaiement et mise à niveau du terrain compris entre le terre-plein du groupe scolaire et de la rue de Petitmont ….

C'est Monsieur Alain Gérard, élu conseiller municipal depuis 1983, très apprécié par ses collègues tant pour son dynamisme au sein de la localité que pour ses interventions au cours des réunions, qui est élu premier magistrat face à Monsieur Robert Schaller, devenant ainsi le plus jeune maire de la commune depuis 1920. La famille Marcelet, qui résidait à proximité du cimetière rue Molière, quittèrent le Val au début des années 2000 pour des raisons de santé. M. MARCELET est décédé en 2006.

Olivier BENA

L'abbé René JEANSON (1920-2007)

René JEANSON est né le 1er juillet 1920 à Viterne en Meurthe-et-Moselle dans une famille très modeste. N'ayant jamais connu sa mère et ayant perdu son père très jeune, il devint orphelin. C'est sa sœur aînée, Louise, qui prendra en charge son éducation et qui vivra à ses côtés jusqu'à son décès comme son aide au prêtre. Etant séminariste à Nancy à l'époque de la deuxième guerre mondiale et de l'occupation allemande, il est réquisitionné pour aller travailler dans une mine de fer dans le secteur de Viterne. L'abbé René JEANSON est ordonné prêtre le 21 décembre 1945, à Nancy. Différentes charges pastorales lui seront ensuite confiées : il sera d'abord nommé vicaire à Favières, puis curé à Frouard en 1949 avant de devenir curé du Val de 1958 à 1965, en remplacement de l'abbé Paul VITTEMER (voir bulletin municipal de 2010). Il quittera la paroisse Saint Laurent en septembre 1965 pour devenir curé doyen de Gerbéviller, commune qu'il ne quittera ensuite jamais au cours de son ministère sacerdotal. En 1991, il prend la responsabilité de la nouvelle paroisse du secteur de la Mortagne. En mai 1993, sa paroisse d'origine fait appel à lui en lui attribuant le parrainage de la nouvelle cloche récemment fondue et bénie. Le 15 septembre 1996, il célèbre à Gerbéviller son jubilé d'or, 50 ans de sacerdoce. En 1998, à l'âge de 78 ans, il prend une retraite bien méritée à Gerbéviller, localité dont il aura été le pasteur en titre pendant 42 ans, prenant part à tous les aspects de la vie municipale. Sa longévité lui aura permis de voir défiler successivement à la tête de la commune pas moins de six maires ! Il a tenu à apporter son soutien à bien des manifestations organisées par les associations locales de même qu'il n'hésitait pas à ajouter une note personnelle et toujours enrichissante aux commémorations patriotiques notamment lors de l'anniversaire de la bataille de Gerbéviller célébrée chaque année au mois d'août. Mais c'est surtout sa simplicité, sa bienveillance avec tous, son sens inné de l'écoute, qui resteront gravés dans la mémoire collective. Il n'était pas rare de voir sa silhouette, toujours coiffée d'un béret basque, dans les rues de Gerbéviller, qu'il ne quittait qu'au moment des vacances pour se rendre à Malbuisson dans le Doubs où il avait noué de solides amitiés. Deux mois avant son décès, il avait intégré la maison de retraite des prêtres de Villers-lès-Nancy, où il s'est éteint le 1er novembre 2007. Ses funérailles furent célébrées deux jours plus tard en l'église de Gerbéviller. Il repose depuis au cimetière de Viterne auprès de sa sœur, Louise. Requiescat in pace !

En 1965

Merci à M. Bernard MICHEL, ancien maire de Viterne, et M. Joël CASTELLI, conseiller municipal de Gerbéviller pour leur aide précieuse .

Olivier BENA

Ladylike Dragons ♪♫

➢ *En mai dernier, Cindy JACQUEMIN, la chanteuse du trio Ladylike Dragons, est revenue en Lorraine, au Val et à Saint-Sauveur, pour se marier avec Sébastien CHAILLOU, le guitariste du groupe. A cette occasion, elle a accepté de se confier bien volontiers pour le bulletin 2012.*

Rencontre.

Tout d'abord, merci beaucoup d'avoir accepté de répondre à ces quelques questions pour le bulletin du Val, Val qui semble vous être cher puisque vous y avez vécu « le plus beau jour de votre vie », pourquoi ce choix ?

Nous avons choisi de nous marier au Val et à St-Sauveur car la nature y est magnifique. Et puis mes parents sont tous les deux originaires du Val, c'était naturel de venir nous unir là où j'ai grandi entourés de nos familles et amis.

Comment une jeune fille de notre secteur devient-elle une musicienne et chanteuse à un avenir prometteur ? Parlez-nous de votre parcours.

Ma vocation de chanteuse musicienne est venue vers mes 17 ans. J'ai toujours été réceptive aux activités artistiques et en particulier à la musique, j'ai commencé à apprendre à jouer du piano à 7 ans. J'ai vécu plusieurs expériences musicales dans divers projets et à présent, je suis la chanteuse bassiste du groupe Ladylike Dragons.

Comment vous êtes-vous rencontrés ? Présentez-nous un peu le groupe. Pourquoi avez-vous choisi ce nom « Ladylike Dragons » ?

Sébastien et moi nous sommes rencontrés dans une école de musique à Nancy en 2001. Nous avons tout de suite commencé à composer ensemble, puis quelques années plus tard, nous cherchions un batteur, c'est à ce moment là que nous avons rencontré Yann par l'intermédiaire de connaissance. En 2006, nous formions notre groupe LadyLike Dragons. Nous avons choisi ce nom car la musique que nous créons est l'union de mélodies élégantes (Ladylike en anglais signifie « élégant, distingué ») et d'une énergie rock, l'image du dragon amenant ce côté de lâcher prise.

Quelles sont vos inspirations et vos influences artistico-musicales pour la composition des mélodies et des textes de vos chansons?

Nos influences sont anglaises et américaines. Nous aimons la musique rock de Supergrass, The Black Keys, The Police, Radiohead, The Strokes et la musique pop des Beatles ou encore Neil Young. Nos textes parlent d'espoir, de libération, de besoin de rendre les choses meilleures.

Quelles sont les grandes salles ou les festivals que vous avez déjà faits ? Quelle impression ressent-on sur scène face à un public ?

Depuis les débuts de Ladylike Dragons, nous avons fait environ 300 concerts. Nous avons joué au Festival du Printemps de Bourges, au Festival Solidays, dans des belles salles du réseau rock en France comme le Bikini à Toulouse ou la Boule Noire à Paris. Monter sur scène est pour nous une envie de s'unir musicalement et de communiquer cette joie d'être ensemble et cette énergie au public.

Comment s'est passée votre année 2012, hormis le mariage, quels sont les projets pour 2013 ? Un concert à venir dans le canton ?

Notre année 2012 s'est passée sur la route avec de nombreux concerts en France mais aussi en Suisse et Hollande. Nous travaillons aujourd'hui à la composition de nouvelles chansons et espérons pouvoir les présenter à notre public en 2013, et pourquoi pas un concert dans le canton…

Pour les personnes qui lisent cette entrevue, où peuvent-ils retrouver votre « son » ?

Les lecteurs peuvent écouter notre musique sur le web via notre page YouTube, Facebook ou Myspace.

Interview réalisée par Olivier BENA.

Pour acquérir un album, vous pouvez vous manifester à cette adresse email : contact@ladylikedragons.com ou écrire à

Nice and Rough Records
5 chemin des roches
77580 Coutevroult

Questionnaire à la Proust

– *Le principal trait de mon caractère ?* L'optimisme

– *La qualité que je préfère chez les autres ?* La Bienveillance

– *Mon principal défaut ?* Le manque de confiance

– *Mon occupation préférée ?* Mis à part la musique, les études sur le développement personnel

– *Mon rêve de bonheur ?* Etre en paix à l'intérieur

– *Ce que je voudrais être ?* libre

– *Le pays où je désirerais vivre ?* Je suis bien là où je suis

– *La couleur que je préfère ?* le Bleu

– *La fleur que j'aime ?* le Lys

– *L'oiseau que je préfère ?* L'Aigle

– *Mes chanteurs favoris ?* Jeff Buckley, Nina Simone

– *Mes poètes préférés ?* Arthur Rimbaud

– *Mes héros dans la fiction ?* Tintin

– *Mes compositeurs préférés ?* Jean-Sébastien Bach

– *Mes peintres favoris ?* Van Gogh

– *Mes héros dans la vie réelle ?* Toutes les personnes qui cherchent à s'améliorer et à changer les choses avec Bonté et Justesse.

– *Ce que je déteste par-dessus tout ?* La violence et le non respect de la nature humaine

– *Le don de la nature que je voudrais avoir ?* l'Intelligence du Coeur

– *État présent de mon esprit ?* Cherchante

– *Ma devise ?* L'union fait la force

Nouvel album « Turn them into Gold »
Sortie le 10 oct 2011

EP « Love and so on »
mai 2011

1er Album
« Heart Burst »
oct 2009

EP « Sparkling Days »
mars 2009

EP « Crazy Nerds »
2007

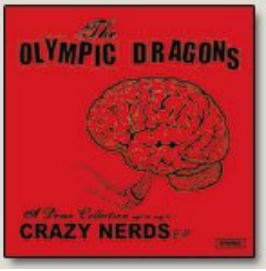

Sites internet

- *http://www.youtube.com/user/ladylikedragonsteam*
- *http://ww.myspace.fr/ladylikedragons*
- *http://fr-fr.facebook.com/ladylikedragons*

Idées lecture

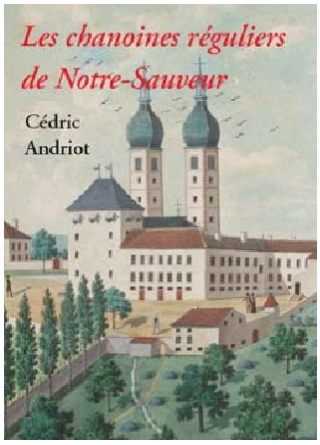

Les chanoines réguliers de Notre-Sauveur

Par Cédric Andriot

Cet ouvrage s'appuie sur les travaux réalisés à l'occasion du colloque de 2010 intitulé "L'abbaye de Saint-Sauveur-en-Vosges, mille ans d'histoire".

Il intègre les dernières découvertes faites sur l'abbaye et permet notamment de suivre le destin des chanoines réguliers du Val-de-Bonmoutier et de Saint-Sauveur dans leur départ vers Domèvre-sur-Vezouze ; l'ouvrage permet de mesurer à quel point cette abbaye fut une des plus importantes de Lorraine.

Riveneuve Éditions (www.riveneuve.com)

Prix public : 26 euros

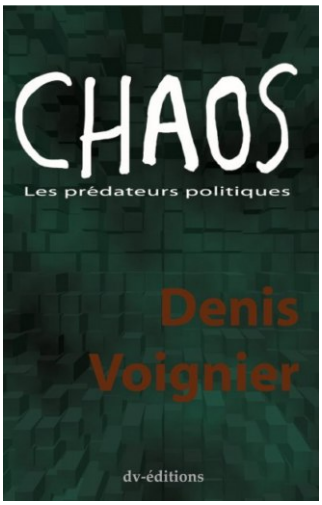

CHAOS

Par Denis Voignier

Les démocraties sont fragiles, menacées, peut-être même en péril. De par le monde, les dictatures et les régimes autoritaristes ou totalitaires sont nombreux mettent en danger l'équilibre si précaire de l'ensemble des nations. La répression, l'encadrement de la population, la propagande monolithique, la soumission des populations sont malheureusement des réalités qui frappent un grande nombre d'individus.

Cette fiction met le doigt sur les moyens, les méthodes, les actions menées pour asseoir un pouvoir absolu et répressif. Mais cette fiction démontre aussi que l'être humain peut, lorsque le danger est trop important et s'il en a les moyens, trouver les ressources pour se défaire de situations dangereuses voire inextricables.

Dv éditions (www.dveditions.fr). Prix : 19,6 € (ou 16,6 € pour le lancement)

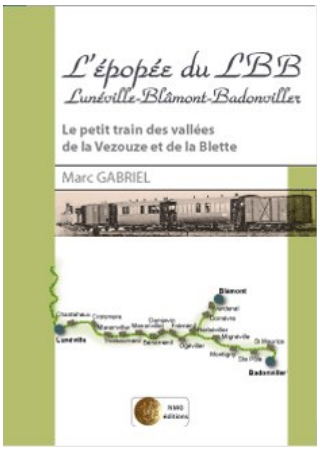

L'épopée du LBB

Par Marc GABRIEL

Le chemin de fer LBB (Lunéville – Blâmont – Badonviller) voit le jour en 1911 et connaît une santé florissante jusqu'à la première guerre mondiale. Durant celle-ci, les militaires français et allemands vont l'utiliser de chaque côté des tranchées qui stabilise la région. La période favorable de reconstruction des régions sinistrées qui suit ne dure pas et le LBB périclite alors, financièrement porté à bout de bras par le Conseil général. La seconde guerre mondiale et les autocars lui seront fatals, les derniers voyageurs l'empruntent en 1942.

NMG éditions (nmgeditions.free.fr). Prix : 15 € (disponible à la librairie de Cirey)

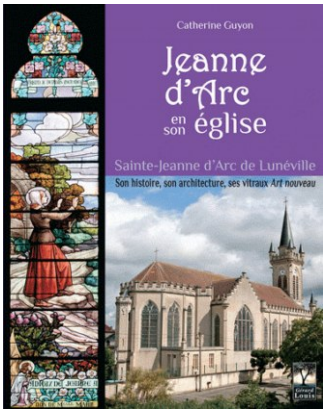

Jeanne d'Arc en son église

Par Catherine GUYON

Sainte-Jeanne D'Arc de Lunéville : son hisoire, son architecture, ses vitraux Art Nouveau.

A droite : vitraux de l'église Jeanne d'Arc représentant le père Umbricht. (crédit photo: Dominique VASBIEN).

Editeur : Gérard Louis. Prix : 22 €

CONNAISSEZ-VOUS

LA MEDIATHEQUE

de Cirey Sur Vezouze

A votre disposition
Romans,
Documentaires,
Films (DVD)
Musique (CD)

(adultes & enfants)

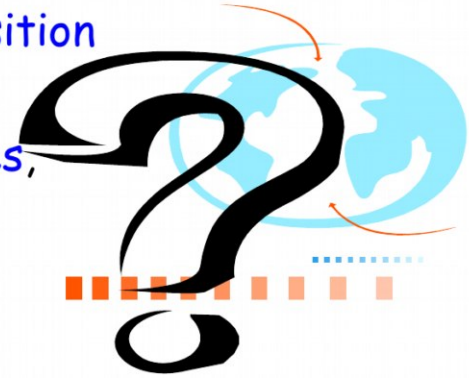

Tarif
5€/an
——
Gratuit
pour les enfants
écoles maternelle / primaire
Collège

LIVRES—FILMS
MUSIQUE

Ouverte aux habitants
de la Communauté de Communes
de la Haute Vezouze & aux Extérieurs

—> lundi : de 16 h à 18 h
—> mardi & jeudi : de 15h30 à 17h30
—> 1er mercredi et 1er samedi du mois

4, rue des Ecoles—54480 cirey sur Vezouze
Tél. 03.83.42.59.82 / biblio-cirey@orange.fr

Médiathèque Municipale
Cirey-sur-Vezouze

Venez découvrir ou redécouvrir votre Médiathèque

Madame le Maire, les Adjoints, les Conseillers
et le Personnel communal vous présentent leurs

MEILLEURS VOEUX

pour la nouvelle année !